*20

LES VINGT ANS DU RTES

RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Mahel Coppey

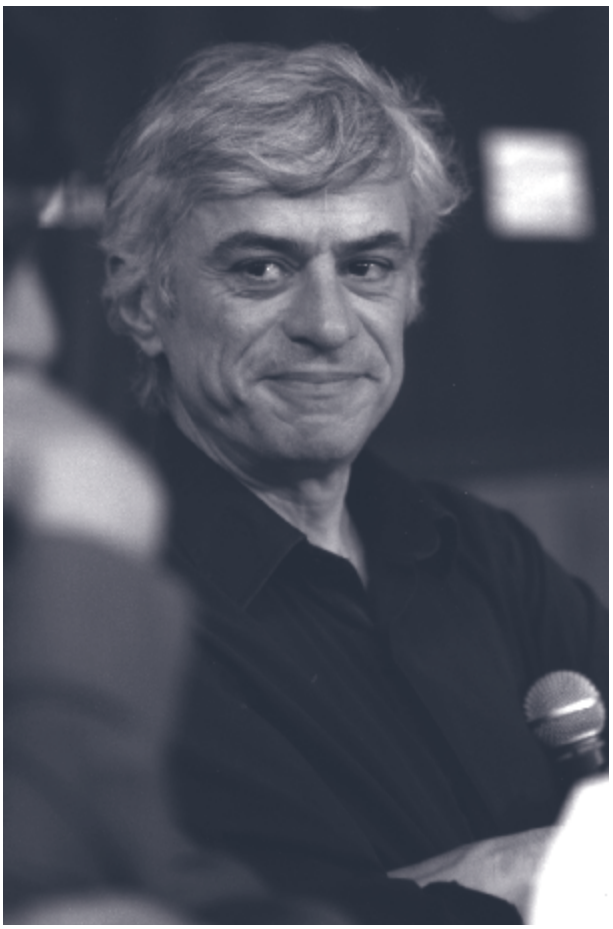

Philippe Bertrand

PRÉAMBULE

MAHEL COPPEY ***J'ai l'honneur aujourd'hui d'être présidente du RTES, réseau qui fête ses 20 ans en 2021. Cet ouvrage retrace notre expérience et notre histoire. L'un des aspects qui en ressort est la question des territoires, qui expérimentent, tissent, ancrent l'ESS au plus près des habitants. Depuis quelques années, avec Carnets de campagne, vous mettez ces territoires en évidence en étant le colporteur des solutions d'économie sociale et solidaire à travers la France. Comment percevez-vous l'évolution de ces initiatives ?***

PHILIPPE BERTRAND Ce que je retiens, c'est que dans l'ESS, l'échelle première est une échelle locale : commune, communauté de communes, agglomération… Depuis quelques années, la grande question est de savoir comment rassembler ces initiatives multiformes et saupoudrées, et comment changer d'échelle. Mais est-ce vraiment l'enjeu ? Et ça veut dire quoi "changer d'échelle" ? Partir d'une activité et la développer pour qu'elle ait une sorte de monopole étendu ? Ou se dire "mon secteur d'activité me suffit sur mon territoire mais bienvenue aux bonnes volontés qui veulent utiliser le même schéma chez elle !" ? Pour moi, l'enjeu n'est pas de changer d'échelle mais de développer une intelligence partagée en commun. C'est ce que fait le RTES : il transpose les lignes de forces. Quand vous avez une collectivité adhérente qui vient vous voir en disant "nous avons mis en place un dispositif qui fonctionne, voici la méthodologie que nous avons appliquée", c'est votre rôle de la communiquer et de donner les clés aux autres territoires pour la transposer. Je trouve que c'est ça l'essentiel. Plus les mouvements de partage et de duplication seront nombreux, plus l'ESS prendra de la force.

M.C. ***Les récents épisodes électoraux ont confirmé la présence de l'ESS au cœur des exécutifs territoriaux, qui vont être face à des choix déterminants pour les 10 années à venir et vont devoir s'appuyer sur les solutions locales d'économie sociale et solidaire. Comment voyez-vous le rôle des pouvoirs publics dans cet essaimage ou ce changement d'échelle ?***

P.B. Il était une époque où l'on attendait qu'une initiative naisse d'habitants ou de citoyens avant que la collectivité choisisse de la soutenir ou de l'aider à se développer. Le phénomène s'inverse de plus en plus, les collectivités prennent en charge directement certains sujets, comme l'alimentation, la mobilité, les énergies vertes, les formations, les ressources naturelles…

La collectivité a aussi un rôle de médiation : elle doit identifier les besoins qui ne trouvent pas de réponses sur son territoire et les réponses potentielles proposées par les entrepreneurs, artisans, commerçants, acteurs de proximité.. Et de mettre en relation ces deux.

Après, beaucoup d'entre elles fonctionnent encore avec de vieux schémas. Faire venir des entreprises. Développer l'économie. Le changement est en train de naître mais ce n'est pas un changement d'échelle, c'est un changement d'orientation, une nouvelle façon de voir les choses. Sortir de la grande sphère économique paralysante et stéréotypée, pour juger et agir sur une efficacité de terrain.

M.C. C'est ce que je qualifie de transformation. Maintenant que les différentes élections locales (municipales, départementales et régionales, en attendant les législatives) sont derrière nous, nous allons pouvoir rentrer dans un épisode de stabilité et de visibilité pour les acteurs de l'ESS, vis-à-vis de leurs interlocuteurs politiques et institutionnels. Et ainsi s'inscrire dans du temps long.

Nous ne sommes plus dans une phase de transition ou d'expérimentation, mais dans une phase de transformation. La question pour les pouvoirs publics est désormais : comment renouveler la gouvernance territoriale, comment passer d'un partenariat basé sur des subventions directes classiques ou de la mise à disposition de foncier pour aller vers une coopération. Et cela peut être déstabilisant pour un élu de se mettre autour de la table dans une posture d'égalité en terme de voix et de pouvoir avec le partenaire qui travaille sur un projet. Cela suppose un changement de culture politique. Mais cela permet aussi de ne plus apparenter l'ESS à une intention, une expérimentation ou une transition d'un point A à un point B. Non, l'ESS est là. Et bien là. On revient à son ADN : celui de changer le monde ensemble. Tout simplement. Et humblement. [Rires]

P.B. Je suis complètement d'accord. Nous devons arrêter de considérer l'ESS, ou ce qui s'y apparente à un travail d'apprenti sorcier, où l'on teste des expériences pilotes sans savoir si cela va fonctionner. Je prends l'exemple du dispositif « Territoire Zéro Chômeur Longue Durée » qui a traversé deux mandats présidentiels de bords différents. J'espère que dans 20 ans, il sera bien ancré dans les mœurs.

M.C. ***Vous qui connaissez le RTES pour suivre son actualité ou avoir animé des journées internes, quel est votre regard sur le réseau ?***

P.B. Je me souviens d'un élu dans une petite commune de ma région, en Saône-et-Loire, qui voulait monter une coopérative sur son territoire mais qui ne savait ni à qui s'adresser ni par quel bout le prendre. C'est là où, déjà, vous avez une vraie fonction d'information et de guidage. Il est important de conseiller ces collectivités qui sont prêtes à se lancer dans une aventure.

La question que je me pose, c'est que… Vous êtes à quoi ? 180 collectivités adhérentes ? Pourquoi pas plus ? Qu'est-ce qui freine ?

Je reviens sur l'appellation même d'ESS. Quand l'élu dit « je veux monter une coopérative sur ma commune », il ne pense pas ESS. J'aimais bien l'approche de Philippe Frémeaux qui a lancé à Dijon les Journées de l'économie Autrement. C'est une manière de présenter une nouvelle bannière qui n'est plus celle d'une économie que certains peuvent considérer comme secondaire ou trop alternative. Je connais la difficulté de sensibiliser les collectivités, les complexes circuits d'informations pour aller toucher les bons services, l'importance d'être présent, sur place… C'est un travail sans fin. Mais il va falloir que ça se développe.

Je redoutais aussi la fusion des anciennes régions. Mais quand je vois ce qui est fait en Occitanie, qui regroupe 13 départements ou en Nouvelle Aquitaine, qui en regroupe 12… Il faut se dire que c'est grand comme l'Autriche, quasi un pays dans un pays ! Quand je vois la politique de Carole Delga, qui m'épate, le soutien de la Nouvelle Aquitaine aux tiers-lieux… Il y a une vraie volonté politique, partagée et partageable, qui dépasse les mandats.

M.C. ***Nous avons souhaité que ce livre mette en avant l'histoire du RTES, dans son aspect sensible. Qu'il mette en avant les hommes et femmes qui ont participé et participent à l'aventure collective du réseau. Et vous, avez-vous un souvenir, une rencontre, un moment marquant avec le RTES ?***

P.B. J'ai un souvenir qui me vient en tête. L'un des derniers rendez-vous du RTES a valorisé des expériences d'élus d'autres pays. Il y avait notamment un représentant d'une collectivité espagnole. J'aime ces exemples qui nous font savoir que nous ne sommes pas seuls à porter des enjeux, des envies, à défendre le mieux-vivre, le mieux-être, le vivre ensemble. On a beaucoup à apprendre des autres et j'ai trouvé ce moment très fort.

M.C. Les québécois aussi me font des nœuds au cerveau à chaque fois que je les rencontre, tellement leur approche est différente. C'est salutaire ! L'autre et sa différence nous permettent de prendre du recul

et de nous projeter sur ce que l'on fait. Nos collègues sud-américains aussi, quand ils nous montrent la manière dont ils arrivent à politiser l'ESS dans leur pays, ça me donne beaucoup d'espoir, d'inspiration et beaucoup d'énergie.

Ce que j'aime aussi dans les rencontres du RTES, c'est cette humanité. J'entends beaucoup d'élus qui viennent chercher de la convivialité, pour se sentir moins seuls, trouver des ressources à travers des échanges, des inspirations, pour se remettre en énergie et revenir mieux armés sur leurs territoires. Je discute avec des maires de très petites communes, qui se sentent isolés, ne savent pas par quel bout prendre les choses. Mais qui sont à une échelle très efficace, car adaptable, et en même temps très fragile. Moi qui suis élue dans une grande Métropole, on peut donner l'impression d'avoir des leviers d'action plus puissant mais l'inertie de cette échelle peut être un frein impressionnant ! Ensemble, et à travers nos échanges, nous incarnons une espèce d'alliance, de coopération de territoires. Cette coopération est absolument nécessaire dans un moment où nos sociétés sont en tension, où la tentation de rester dans l'entre-soi et de caricaturer les opinions adverses n'a jamais été aussi forte. Nous incarnons ensemble au RTES quelque chose de précieux, de fragile, mais tellement porteur d'espoir. J'ai ces moments de respiration à chaque rencontre du réseau. Et je me surprends à penser, à chaque fois : ces gens-là déplacent des montagnes !

M.C. ***Le RTES a 20 ans. L'ESS beaucoup plus. Comment percevez-vous le mouvement de l'économie sociale et solidaire aujourd'hui ?***

P.B. Au fur et à mesure de mes années d'émissions, j'ai vu d'innombrables initiatives qui prennent corps sans pour autant afficher le terme "ESS". Finalement, beaucoup plus de personnes qu'on ne l'imagine font de l'économie sociale et solidaire sans le savoir ou en tout cas sans le déclarer. C'est là où ça m'intéresse. Même si les observateurs et spécialistes mettent en garde sur les débordements possibles, sur des regroupements avec des filiales qui ne vont plus respecter le "cahier des charges" ESS. Certes, c'est un risque. Mais beaucoup agissent sans afficher et le font avec intelligence. Et notamment des jeunes. Avant, ceux qui constituaient les coopératives, les coopératives d'activités et d'emplois, les ateliers d'insertion… étaient plutôt des "cheveux gris" ou des "cheveux blancs". Depuis 5 ou 6 ans, il y a un mouvement de fond qui relève d'une nouvelle génération, des 25-30 ans, qui sont passés par la case formations et études poussées, qui ont parfois fait l'épreuve de l'entreprise traditionnelle. Ces générations sont alertées. Car lorsque l'on a 20 ans aujourd'hui, comme le RTES, on reçoit des informations de toutes parts, et il y a tout et n'importe quoi. Mais on prend plus rapidement conscience des enjeux d'avenir. J'ai l'impression aujourd'hui qu'il y a une envie de travailler et de vivre en donnant du sens à ce que l'on fait. De faire en sorte que le projet professionnel soit toujours adossé à un projet personnel de vie. L'un n'allant pas sans l'autre. Je vois des jeunes qui reviennent sur leurs terres natales, d'autres qui font un choix d'installation sur un territoire qui correspond à leurs aspirations et qui s'y investissent.

L'économie numérique a favorisé ce mouvement. Les applications, réseaux, plateformes… Du circuit court à la conciergerie, beaucoup d'initiatives sont portées par le numérique. Ce qui laisse promettre un avenir un peu plus radieux que ce que l'on entend aujourd'hui.

M.C. Je partage l'idée d'avoir cette "boussole humaniste". Il y a la question climatique, qui est factuelle et scientifique mais elle vient s'incarner dans de nouveaux modes de solidarités que le numérique a permis ou reconstruit. Se dire que nous avons cette boussole humaniste qui nous guide, au-delà de cette planète finie et de cette idée angoissante du changement climatique, est porteur d'espoir.

M.C. Si on projette le RTES dans 20 ans, est-ce qu'on peut souhaiter à notre réseau de ne plus exister ? C'est drôle pour une présidente de programmer la mort de son réseau dans une vingtaine d'années… Voire même d'espérer que ce soit avant !

P.B. Je vous rejoins ! Le RTES aura fait son œuvre et on n'aura plus à se poser la question. Et c'est la même chose pour l'ESS. Vivement qu'on n'en parle plus et que ce soit devenu le modèle économique !

SOMMAIRE

Préambule 5

01 — LA GENÈSE 10

20 ans, vraiment ? 13

2001 : naissance du RTES 14

02 — VINGT ANS D'INTELLIGENCE COLLECTIVE 16

Des rencontres, de l'écoute, de la co-construction 18

- Les 5 missions du RTES 21
- 20 ans d'administrateur·rices de tous les territoires 22

Inspirer global… 24

- Des journées d'échanges pour partager les bonnes pratiques 26
- 20 ans de journées d'échanges 28
- Des formations pour monter en compétences 30
- 20 ans de formations 32

…Expirer local ! 34

- Des repères pour guider 36
- Des kits pour accompagner 36
- Des fiches pour essaimer 36
- Une co-animation régionale pour ancrer 37

Le RTES, centre ressources 38

- Rassembler l'information 38
- Évolution de la fréquentation du site internet depuis 2005 (en nombre d'accès) 38
- Diffuser l'information 39
- Capitaliser les réflexions 39
- Les publications ressources 40

03 — VINGT ANS D'ACTIONS PAR ET POUR LES TERRITOIRES 42

Encourager la co-construction 44

◊ Comprendre 44
◊ Accompagner 47
◊ Les PTCE, concrétisation d'une co-construction locale collective 50
◊ Les Scic ou la posture de la collectivité dans la co-construction 52

Anticiper 54

◊ ESS et ruralité 55
◊ ESS et politique de la ville 57
◊ Les monnaies locales complémentaires 59

Développer la transversalité (ou l'ESS équilibriste) 60

Prôner l'humain 62

04 — VINGT ANS DE PLAIDOYER POUR FAIRE AVANCER L'ESS 68

/ Les auditions du RTES 80
/ 20 ans d'interventions à l'international 92

05 — RTES ET ESS : MOMENTS CROISÉS ! 94

* Les dates clés 96

06 — ET DEMAIN ? 98

Et demain ? 100

Merci à celles et ceux qui ont témoigné de cette aventure collective 107

01 —

LA GENÈSE

« À la création, on était quelques-un·es à s'être battu·es pour obtenir des délégations d'économie sociale et solidaire. C'était un combat très solitaire dans nos territoires. Le fait de se retrouver ensemble pour construire un réseau national a été très important pour moi, au niveau émotionnel. J'ai eu le sentiment de construire une dynamique nationale, politique, collective.
Cela reste dans ma vie professionnelle le moment le plus fort que j'ai vécu. »

Danièle Cornet

« À la base, il s'agit surtout de la volonté d'élu·es qui se sont retrouvé·es à être en charge de l'ESS du jour au lendemain, en nombre important. Nous étions boosté·es par Guy Hascoët, alors secrétaire d'État à l'économie solidaire. Mais sans vraiment savoir par quel bout le prendre ! Moi, je suis arrivée par la finance solidaire, d'autres sont arrivé·es par l'Insertion par l'Activité Économique… Mais nous avions tous un point commun : celui d'être des acteur·rices, passé·es dans le monde politique, qui voulaient garder les modes de faire, les valeurs, l'éthique qu'ils·elles défendaient et ont toujours défendus. »

Christiane Bouchart

« Il y a 20 ans, nous étions quatre collectivités à la naissance du RTES ; aujourd'hui, nous sommes plus de 180. Nous ne pouvons être que fiers du travail qui a été réalisé ! »

Henri Arevalo

20 ANS, VRAIMENT ?

AVANT toute naissance, il y a gestation. Et celle du RTES commence dans les années 90, où plusieurs planètes s'alignent. En 1995, les élections municipales entraînent la nomination d'une poignée d'élu·es de la gauche plurielle qui s'intéressent à un secteur encore balbutiant : l'économie solidaire. Peu nombreux·ses, ils·elles se retrouvent lors de rencontres ou de formations communes, comme celle organisée la même année par l'ADELS* à Chevilly Larue. 150 élu·es et technicien·nes étaient présent·es à cette rencontre identifiée comme l'une des premières initiatives de regroupement de collectivités.

Et puis, la genèse du RTES, c'est aussi une histoire de personnes. Jacques et Aline Archimbaud par exemple, qui, après l'Agence de Liaison pour le Développement de l'Économie Alternative (ALDEA), animent le Réseau de l'économie Alternative et Solidaire, regroupant 70 structures locales et thématiques, une centaine de correspondants et relais locaux et environ 80 clubs d'investisseurs sur l'ensemble du territoire français. Ses travaux et ses actions ont posé les fondations d'un maillage territorial, d'une mobilisation commune autour de l'ESS et de premiers contacts avec les collectivités. C'est à ce moment-là qu'apparaît l'idée de pôles de l'économie solidaire pour regrouper acteur·rices et élu·es d'un même territoire autour de l'ESS.

En 1997, dans la continuité de ces pôles, naît le Réseau des Communes pour une Économie Solidaire, le RCES.

*ADELS : l'Association Démocratique des Élu·es et des animateur·rices de la vie locale est née après les élections municipales de 1959. Proche de la «nouvelle gauche», l'association, devenue Association pour la Démocratie et l'Éducation Locale et Sociale, cesse ses activités en 2011.

2001 : NAISSANCE DU RTES

EN 2001, il est encore question d'élections municipales. Mais, cette fois-ci, il y a une différence majeure incarnée par un homme : Guy Hascoët, alors secrétaire d'État à l'économie solidaire. Depuis sa nomination en mars 2000, il porte avec force et conviction le rôle essentiel de cette nouvelle économie. Il lance notamment deux appels à projets pour faire émerger et soutenir les initiatives socio-économiques d'utilité sociale, fait adopter le statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), instaure une loi sur l'épargne salariale et porte un projet de loi cadre sur l'économie sociale et solidaire. Une loi qui ne verra finalement le jour qu'en 2014 mais dont les prémices étaient déjà posées à cette époque.

Donc, il est question d'élections. De nouveaux élu·es proches des valeurs et des pratiques de l'économie solidaire obtiennent des délégations d'adjoint·es au maire ou de conseiller·es municipaux·les. Des technicien·nes sont embauché·es dans les mairies pour cerner les contours de politiques d'ESS et travailler avec les acteur·rices au développement d'initiatives. Et Guy Hascoët organise à Saint-Denis un grand rassemblement des élu·es fraîchement délégué·es à l'ESS ou intéressé·es par le sujet. 300 personnes répondent à l'appel. La dynamique collective est installée à échelle nationale.

« L'impulsion a clairement été Guy Hascoët. J'étais ébahie de ce qu'il faisait et savait faire à l'époque. En 2001, par exemple, il a organisé l'inauguration de la Bourse aux financements solidaires au Palais Brongniart, haut lieu du capitalisme. C'était un beau clin d'œil ! »

Christiane Bouchart

Le 12 septembre 2001, en mairie de Lyon, le réseau des communes solidaires et celui des villes solidaires scellent leur rapprochement en un réseau des territoires de l'économie solidaire et élaborent une charte fondatrice. Le 30 novembre 2001, à 11h, au Château de la Verrerie au Creusot, s'ouvre l'Assemblée Générale constitutive du RTES. Quatre collectivités sont à son origine : la ville de Grenoble, la communauté d'agglomération du sud-est toulousain (Sicoval), la ville de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le syndicat intercommunal Accord (Saône-et-Loire). Vingt territoires assistent à cette fondation.

Pierre Jacob (SIVOM Accord) est élu président, Colette Fillion-Nicollet (Grenoble) vice-présidente, Henri Arévalo (Sicoval) trésorier et Maud Lelièvre (Saint-Denis) secrétaire. Les statuts sont déposés le 25 janvier 2002.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADHÉRENT·ES ET DE LEUR TYPOLOGIE

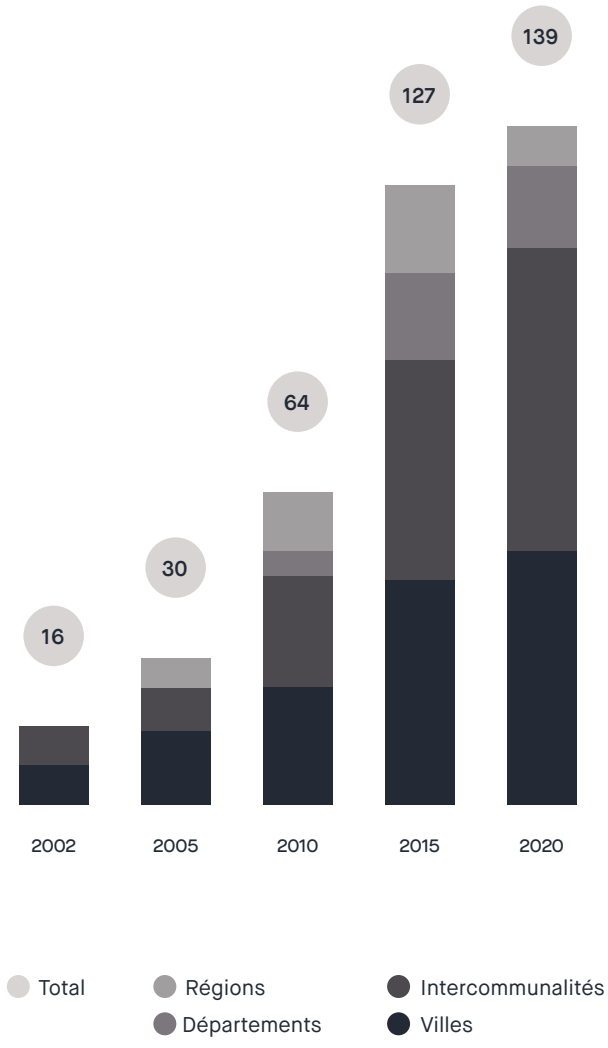

02 — VINGT ANS D'INTELLIGENCE COLLECTIVE

« L'intelligence collective désigne la capacité d'une communauté à faire converger intelligence et connaissances pour avancer vers un but commun. Elle résulte de la qualité des interactions entre ses membres ».

LE terme n'était pas encore entré dans le vocabulaire commun. Mais l'esprit était déjà bel et bien ancré dans son action quotidienne : depuis 20 ans, le RTES défend une intelligence collective créatrice de liens, multiplicatrice de connaissances et essaimeuse de pratiques.

DES RENCONTRES, DE L'ÉCOUTE, DE LA CO-CONSTRUCTION

fig. 01 —
Table ronde organisée pour les 10 ans du RTES

COMME beaucoup d'associations, le RTES s'organise autour d'adhérent·es, d'un conseil d'administration, d'une présidence et d'une équipe salariée. Une gouvernance, somme toute, assez classique.

Sauf que, depuis ses débuts, le réseau s'est attaché à aller au-delà de cette gouvernance partagée, pour devenir un véritable espace d'intelligence collective, co-porté par l'ensemble de ses adhérent·es (plus de 180 en 2021). Exercice complexe quand il s'agit d'embarquer dans cet espace les nombreux et différents niveaux de collectivités, les politiques autant que les technicien·nes, leurs engagements divers et leurs couleurs politiques variées.

Les secrets de cette intelligence collective ? D'abord, les missions du réseau se sont construites et évoluent grâce à et pour ses adhérent·es. Formations, journées d'échanges, publications… Les actions du réseau sont pensées et évoluent en fonction des besoins des élu·es et technicien·nes. Ensuite, le RTES a toujours entretenu un rapport de proximité très fort aux territoires et au terrain. L'équipe du réseau intervient régulièrement lors de conférences régionales et accompagne, quasi au quotidien, ses adhérent·es. Enfin et surtout, les espaces de rencontres et de débats reposent sur l'écoute, la confiance et le respect mutuel. De quoi permettre à chacun de trouver sa place et d'être en condition de co-construction de cette intelligence collective.

fig. 01

fig. 02 —
Photo de groupe à l'occasion des 10 ans du RTES

fig. 03 —
Atelier de travail

fig. 04 —
Formations PTCE

« Ce qui est intéressant au RTES, c'est qu'il n'y a aucun rapport de pouvoir. Nous portons le réseau de façon collective, il n'y a pas de "place à prendre". Nous sommes en confiance, en reconnaissance réciproque. Au conseil d'administration par exemple, il peut y avoir différentes couleurs politiques, différents engagements mais il y a toujours une confiance les un·es envers les autres. »

Christiane Bouchart

« Lorsque nous avons adhéré au RTES, ce qui nous a tout de suite frappé, c'est l'écoute très attentive que nous avons reçue. Toutes les collectivités sont traitées d'égal à égal. Nous avons senti que nous étions aussi importants qu'une grosse métropole. Pour une petite ville de 20 000 habitant·es comme la nôtre, ça a tout de suite parlé aux élu·es ! Et puis, il y a toujours eu cette logique de montée en compétences, à la fois pour les technicien·nes comme pour les élu·es. Le RTES s'adresse à ces deux cibles de manière très subtile et très efficace. »

Rémy Poignant

LES 5 MISSIONS DU RTES

FAIRE CONNAÎTRE

Le RTES rend visible les politiques et actions de ses adhérent·es auprès d'autres collectivités, des réseaux partenaires, des institutions nationales et européennes, de la presse...

S'ACCOMPAGNER

Le RTES organise régulièrement des conférences en ligne pour permettre aux élu·es et technicien·nes de s'accompagner mutuellement dans la mise en œuvre de leurs politiques d'ESS.

fig. 02

CONTRIBUER

En capitalisant les actions et politiques de ses adhérent·es, le RTES porte leurs voix auprès des institutions nationales, européennes et internationales.

fig. 03

S'INFORMER

Le réseau publie une newsletter mensuelle, une lettre papier trimestrielle, des kits RégionalESS, DépartementalESS et MunicipalESS et des flashs hebdos pour ses adhérent·es et des ouvrages thématiques sur les collectivités et l'ESS.

ÉCHANGER

Le RTES organise des journées d'échanges pour permettre aux élu·es et technicien·nes de partager leurs expériences et de réfléchir à l'intégration de l'ESS dans les politiques publiques ainsi qu'à l'articulation entre les différents niveaux de collectivités.

fig. 04

20 ANS D'ADMINISTRATEUR·RICES DE TOUS LES TERRITOIRES

PATRICIA ANDRIOT, *conseillère communautaire, Auberive Vingeanne Montsaugeonnais, vice-présidente en charge de l'ESS, conseil régional Champagne-Ardenne de 2009 à 2015*

HENRI AREVALO, *vice-président, délégué à l'économie solidaire, jeunesse et culture, coopération décentralisée, communauté d'agglomération du Sicoval,* ***membre fondateur****, 2001 à 2020*

MORAD BACHIR-CHÉRIF, *vice-président en charge de l'ESS et de l'Insertion par l'Activité Économique, Grenoble Alpes Métropole, 2008 à 2014*

JEANNE BARSEGHIAN, *élue déléguée à l'économie sociale et solidaire, Strasbourg Eurométropole, de 2014 à 2020, maire, ville de Strasbourg depuis 2020*

EMELINE BAUME, *vice-présidente économie, emploi, commerce, numérique et achat public, métropole de Lyon, depuis 2020*

DOUNIA BESSON, *adjointe chargée de l'ESS et du développement durable, ville de Lyon, 2014 à 2020*

ANNIE BERGER, *conseillère municipale déléguée à l'ESS, ville de Caen, 2008 à 2014*

CHRISTIANE BOUCHART, *conseillère municipale déléguée à l'ESS et au Commerce équitable, ville de Lille, 2003 à 2019*

CORINNE BORD, *conseillère régionale, conseil régional d'Ile-de-France, 2010 à 2021*

MIREILLE BORDES, *vice-présidente chargée des affaires sociales et de l'économie sociale et solidaire, conseil général de Dordogne, 2009 à 2015*

MARION CANALÈS, *conseillère communautaire et adjointe déléguée à l'ESS, ville de Clermont-Ferrand, Auvergne Métropole, depuis 2018*

PATRICK CHAGNEAU, *adjoint délégué au développement économique, à l'ESS et à la Ville numérique, ville de Biot 2014 à 2020*

MAHEL COPPEY, *vice-présidente, déléguée à l'économie sociale et solidaire et à l'économie circulaire, Nantes Métropole, depuis 2014*

YOHAN DAVID, *conseiller municipal délégué à l'ESS, ville de Bordeaux, 2013 à 2020*

FRANÇOIS DECHY, *maire, ville de Romainville, depuis 2020*

BÉRÉNICE DELPEYRAT-VINCENT, *vice-présidente en charge de l'économie solidaire et de l'innovation sociale, conseil régional d'Aquitaine, 2010 à 2015*

BITY DIENG, *conseillère municipale en charge de l'ESS, ville de Grenoble, 2013 à 2015*

MICHEL DINET, *président, conseil général de Meurthe-et-Moselle (décédé), 2010 à 2014*

ABDERHAMANE DJELLAL, *adjoint au maire, délégué à l'économie solidaire, ville de Grenoble, 2009 à 2014*

PASCAL DUFORESTEL, *conseiller régional délégué à l'ESS, conseil régional Nouvelle-Aquitaine, 2016 à 2021*

COLETTE FILLION-NICOLLET, *adjointe à l'insertion, l'économie solidaire et la formation professionnelle, ville de Grenoble,* ***membre fondatrice****, 2001 à 2008*

KARINE FOUGERAY, *adjointe au Maire, ville d'Aulnay-sous-Bois, 2011 à 2013*

MARIE-CLAUDE GALLARD, *adjointe au maire, déléguée à l'ESS, ville d'Audincourt, 2009 à 2012*

MARIE-THÉRÈSE GANSOINAT-RAVAINE, *conseillère régionale déléguée à l'économie sociale, conseil régional de Lorraine, 2014 à 2015*

JEAN-BAPTISTE GERNET, *conseiller communautaire et conseiller municipal en charge de l'économie créative, ville et communauté urbaine de Strasbourg, 2014 à 2020*

LAURENT GIRIER, *adjoint au maire, ville de Kremlin-Bicêtre, 2017 à 2020*

MARC GODEFROY, *conseiller à l'ESS, Métropole Européenne de Lille, 2014 à 2020*

ANTOINETTE GUHL, *adjointe en charge de l'ESS, l'innovation sociale et l'économie circulaire, ville de Paris, 2014 à 2020*

DENIS HAMEAU, *vice-président à l'ESS, conseil régional Bourgogne Franche-Comté, 2016 à 2021*

CHRISTIAN HERVY, *conseiller général, conseil départemental du Val de Marne (décédé), 2009 à 2012*

JEAN-PAUL HESSE, *vice-président, communauté d'agglomération du Grand Dijon, 2009 à 2012*

ISSA ISSA ABDOU, *vice-président, conseil départemental de Mayotte, 2020 à 2021*

PIERRE JACOB, *Sivom Accord,* ***membre fondateur****, 2001 à 2004*

NICOLE JUYOUX, *conseillère déléguée à l'ESS, communauté d'agglomération Pau-Pyrénées, 2011 à 2014*

OTHMANE KHAOUA, *conseiller municipal délégué à l'ESS, ville de Sceaux, 2014 à 2020*

MATHIEU KLEIN, *président, conseil général de Meurthe-et-Moselle, 2012 à 2020*

CYRIL KRETZSCHMAR, *conseiller régional, délégué nouvelle économie, nouveaux emplois, artisanat, ESS, conseil régional Rhône Alpes, 2010 à 2015*

FRANÇOIS LAFOURCADE, *adjoint en charge du développement durable et de l'économie solidaire, ville de Tours, 2012 à 2014*

MAUD LELIÈVRE, *adjointe à l'environnement, ville de Saint-Denis,* ***membre fondatrice****, 2001 à 2004*

FLORENTIN LETISSIER, *adjoint en charge de l'ESS, de l'économie circulaire et de la contribution à la stratégie zéro déchet, ville de Paris, depuis 2020*

JEAN-YVES LE TURDU, *conseiller régional, délégué à l'économie solidaire, conseil régional de Poitou-Charentes, 2009 à 2015*

FRÉDÉRIC LÉVEILLÉ, *maire, ville d'Argentan, depuis 2014*

MARIE-PIERRE LIMOGE, *vice-présidente économie collaborative, conseil départemental des Hauts-de-Seine, depuis 2016*

JEAN-PHILIPPE MAGNEN, *conseiller communautaire délégué à l'ESS, communauté Urbaine de Nantes, 2009 à 2012*

BRUNO MAMINDY-PAJANY, *CIREST (Réunion), 2018 à 2020*

MARIE MEUNIER-POLGE, *conseillère déléguée à l'ESS, conseil régional d'Occitanie, 2016 à 2021*

NICOLE MIQUEL-BELAUD, *conseillère communautaire déléguée à l'économie sociale et solidaire, Toulouse Métropole, depuis 2019*

MARIE-CHRISTINE PONS, *conseillère régionale, présidente de la commission ESS, conseil régional Midi-Pyrénées, 2010 à 2013*

STÉPHANE PFEIFFER, *adjoint au maire chargé de l'emploi, de l'ESS et des formes économiques innovantes, ville de Bordeaux, depuis 2020*

JEAN-CLAUDE PRADELS, *conseiller municipal élégué à l'ESS, ville de Mérignac, d 2015 à 2020*

FLORENCE PRESSON, *adjointe en charge des transitions et de l'économie circulaire et solidaire, ville de Sceaux, depuis 2020*

MICHEL ROTGER, *vice-président communautaire délégué à l'ESS, Grand Dijon, 2014 à 2015*

EMMANUELLE ROUSSET, *vice-présidente en charge de l'ESS et de la politique de la ville, conseil départemental Ille-et-Vilaine, depuis 2015*

ROSE MARIE SAINT-GERMÈS AKAR, *conseillère déléguée à l'ESS et à la coopération décentralisée, communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, 2014 à 2020*

PASCAL SCHNEIDER, *conseiller départemental, conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, 2016 à 2021*

MICHEL SOUILLAC, *adjoint au maire, ville de Fresnes, depuis 2017*

ALAIN TEYLOUNI, *adjoint en charge de l'insertion et de la solidarité, ville de Senones, 2009 à 2010*

LAURENT TROGLRIC, *vice-président, conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, 2018 à 2020*

PATRICK VASSALLO, *conseiller délégué au développement local, ville de Saint-Denis et communauté d'agglomération de Plaine Commune, 2018 à 2020*

ALAIN YVERGNIAUX, *conseiller délégué à l'économie sociale et solidaire, conseil régional de Bretagne, 2004 à 2010*

CATHERINE ZUBER, *conseillère déléguée à l'ESS, conseil régional du Grand Est, de 2016 à 2021*

INSPIRER GLOBAL...

RAPIDEMENT et naturellement, les premières actions du réseau se sont tournées vers l'organisation de journées, de formations et de temps d'échanges. Confronter les points de vue, monter mutuellement en compétences, mutualiser les pratiques, partager avec les adhérent·es... Le RTES tient à sa posture : ni expert, ni détenteur de connaissances, il est passeur, transmetteur des savoirs qui naissent et se développent sur les territoires.

« Le RTES est un réseau irremplaçable qui permet de ne pas travailler seul·e dans son coin. Il est logique pour nous de vouloir partager notre expérience et en même temps d'apprendre de ce qui se fait dans d'autres territoires. Le RTES dispose d'une grande autonomie et d'une capacité de dialogue avec des acteur·rices qui ne sont pas forcément d'accord avec ses positions. »

Patrick Vassallo

« Au quotidien, je constate que les bonnes idées viennent des territoires et non plus d'en haut. Je constate aussi qu'au niveau territorial, on arrive à travailler au-delà des divergences politiques en construisant ensemble des expériences concrètes, dans le respect de valeurs communes. »

Marie Meunier-Polge

« Le RTES est un réseau incontournable. Il permet de connaître ce qui se passe ailleurs et est une mine d'informations sur les collectivités et l'ESS. C'est important, notamment pour de nouveaux élu·es comme moi, lorsqu'on se pose des questions techniques ou qu'on a besoin d'être alimenté d'expériences. J'ai beaucoup appris lors des ateliers des formations, ou plus simplement lors des échanges directs avec d'autres collectivités. Ce qui est intéressant, c'est que le réseau n'est pas dans une démarche descendante, dans l'idée de rendre des services à ses adhérent·es. C'est un relieur, passeur, capitaliseur de ressources et d'expériences. La matière (réflexions, expériences, difficultés...), elle, est apportée par les collectivités adhérentes. »

Mahel Coppey

« Nous sommes souvent happé·es par le quotidien. J'avais besoin de prendre de la hauteur, de prendre des respirations et de faire des ponts entre le local et le national. Même si en Ille-et-Vilaine, la politique d'ESS est soutenue et portée par le département, ça fait toujours du bien d'échanger et de s'épauler face aux difficultés rencontrées. »

Emmanuelle Rousset

fig. 05 —
Journée «Europe & ESS» Lille 2018

fig. 06 —
Seminaire de travail sur le foncier Rennes 2018

DES JOURNÉES D'ÉCHANGES POUR PARTAGER LES BONNES PRATIQUES

CHAQUE année le RTES organise 3 à 4 temps forts, sous forme de journées d'échanges et de débats, destinés aux élu·es et technicien·nes des territoires adhérents, certes, mais aussi aux associations, chercheur·ses, entreprises ou étudiant·es. Leurs thématiques sont identifiées selon les sollicitations des adhérent·es ou repérées par l'équipe au regard de problématiques rencontrées par plusieurs territoires.

Pour favoriser leur accessibilité, le RTES veille à ce que ces temps aient lieu partout en France, en associant à chaque fois le territoire d'accueil dans leur organisation.

En faisant intervenir des spécialistes et expert·es, ces journées permettent prise d'inspiration et prise de recul. En mettant en avant des initiatives et politiques territoriales, elles offrent de précieux espaces d'échanges de pratiques pour les participant·es. Si la qualité des contenus est toujours appréciée, c'est aussi leur transparence qui est plébiscitée. Ici, ni langue de bois, ni simulacre. Les actions sont présentées dans leur entièreté, avec leurs réussites et leurs leviers, leurs échecs comme leurs difficultés.

fig. 05

« Ce que m'apporte le RTES, ce sont des échanges de pratiques, des initiatives, des expérimentations qui ont été faites ailleurs, que ce soit dans le bon sens du terme ou dans les limites des choses afin de ne pas réinventer l'eau tiède ou se casser la figure sur les mêmes difficultés ! »

Danièle Cornet

« Je connaissais déjà bien le RTES, et c'est intéressant pour moi de pouvoir échanger avec des élu·es d'autres types de territoires, ruraux ou péri-urbains. Le RTES propose ces temps ponctuels de partage d'expériences entre élu·es dont on a intensément besoin. »

Emeline Baume

« De telles rencontres ont un intérêt national évident. Cela permet à des entrepreneur·es, des associatifs, des chercheur·es et des collectivités d'échanger, d'apprendre les un·es des autres et de se comprendre en dehors d'un cadre d'urgence ou de relation faussée par un enjeu financier. L'intérêt pour le territoire d'accueil est sans doute aussi important.
Des acteur·rices qui ne se déplaceraient pas à l'autre bout de la France peuvent prendre une mesure du vaste champ de l'économie sociale et solidaire. Ceci est d'autant plus fort lorsque le thème abordé rejoint concrètement des acteur·rices territoriaux d'une manière ou d'une autre. »

Jean-Yves Le Turdu

fig. 06

20 ANS DE JOURNÉES D'ÉCHANGES

2004

16 DÉCEMBRE, *Territoires et économie solidaire, Assemblée nationale, Paris*

2005

8 JUIN, *Services aux populations et économie sociale et solidaire, Nouveau Siècle, Lille*

9 DÉCEMBRE, *Dynamiques partenariales et économie solidaire, espace de congrès Diagora de Labège, Toulouse*

2006

5 JUILLET, *Coopération décentralisée et économie sociale et solidaire, Sénat, Paris*

23 NOVEMBRE, *Avec les Régions, l'économie solidaire en mouvement, conseil régional PACA, Marseille*

2007

20 JUIN, *Évaluation à mi-parcours de la recherche menée par le CRIDA, conseil régional île de France*

5 JUILLET, *Insertion par l'Activité Économique et Économie sociale et solidaire, Saint-Denis*

2008

8 FÉVRIER, *Développement rural et économie solidaire : apports et pertinence d'une complémentarité ?, Périgeux*

2009

23 JANVIER, *Créer dans l'économie sociale et solidaire, conseil régional de Poitou-Charentes, Poitiers*

4 JUIN, *Le rôle des agglomérations en matière d'ESS, Hôtel Artis, Grenoble*

2 JUILLET, *Finances solidaires et développement des territoires, conseil régional de Champagne-Ardennes, Châlons-en-Champagne*

2010

21 JANVIER, *Jeunes et initiatives économiques solidaires, Sénat, Paris*

30 JUIN, *Les réponses coopératives face à la crise, Communauté d'agglomération de Niort*

2011

18 JANVIER, *L'économie sociale et solidaire au cœur des politiques territoriales d'ESS, Saint-Étienne*

26 JANVIER, *Journée de travail sur l'utilité sociale : repérage de pratiques, Maison de la Bretagne à Paris*

13 AVRIL, *Journée de travail sur l'utilité sociale à destination des élu·es, Conseil régional d'Ile-de-France*

4 MAI, *Journée d'échanges sur la coopération et les PTCE, Lille*

10 NOVEMBRE, *Journée d'échanges et de débats sur la prise en compte des critères d'utilité sociale dans les politiques publiques, Assemblée nationale, Paris*

2012

25 JUIN, *1ère Rencontre nationale des PTCE, Paris*

4 JUILLET, *L'articulation entre politique nationale et politiques territoriales en matière d'ESS, Conseil régional Ile-de-France*

25 OCTOBRE, *Rencontre régionale des adhérent·es Rhône-Alpes du RTES, Trévoux*

20 NOVEMBRE, *Journée nationale de sensibilisation à l'ESS, Lille*

7 DÉCEMBRE, *Les 10 ans du RTES, Académie Fratellini, Paris*

2013

15 OCTOBRE, *Collectivités locales et monnaies complémentaires, Île-et-Vilaine*

19 DÉCEMBRE, *Journée de restitution de l'étude «le rôle des collectivités dans les dynamiques de PTCE», Kremlin-Bicêtre*

12 SEPTEMBRE, *rencontre inter-territoriales autour de l'ESS, Nancy, Grenoble, Bordeaux, Rennes*

2014

28 FÉVRIER, *3ème séminaire de travail sur les PTCE, Paris*

4 NOVEMBRE, *ESS, responsabilité sociale et collectivités, Marne-la-Vallée*

NOVEMBRE, *L'impact de la loi ESS pour les collectivités, Val de Drôme*

2015

3 MARS, *La contribution de l'IAE au développement des territoires, Metz*

12 MAI, *La création d'un écosystème favorable à l'ESS : le rôle des collectivités, Bastia*

2 JUILLET, *Ateliers d'échanges de pratiques entre collectivités, Paris*

15 OCTOBRE, *Les collectivités et les monnaies locales complémentaires, Nantes*

24 NOVEMBRE, *Rencontre inter-départements, «Quelles politiques en faveur de l'ESS pour les départements après la loi NOTRe ? », Paris*

15 DÉCEMBRE, *Séminaire national « Politique de la Ville et ESS », Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine*

2016

3 ET 4 MAI, *Séminaire sur les Pôles Territoriaux de Coopération Economique, Toulouse*

16 JUIN, *Co-construire un projet de transition énergétique locale ? parole d'acteur·rices de l'ESS et de l'énergie des collectivités locales, Paris*

4 NOVEMBRE, *Co-construction des politiques locales, Bordeaux*

2 DÉCEMBRE, *Développer sur son territoire des activités d'utilité sociale : le levier de la maîtrise foncière partagée, Lyon*

2017

21 MARS, *SCIC & collectivités, Paris*

28 MARS, *Journée nationale PTCE, Ile-Saint-Denis*

19 OCTOBRE, *ESS & territoires, Forum national de l'ESS et de l'innovation sociale, Niort*

2018

12 JANVIER, *Europe & ESS, l'heure est venue !, Lille*

23 MAI, *Collectivités & monnaies locales complémentaires, Strasbourg*

25 JUIN, *rencontre Auvergne-Rhône-Alpes « Outils et démarches de l'ESS au service des territoires », Clermont-Ferrand*

SEPTEMBRE, *séminaire de travail sur la politique de la ville, Archives nationales, Paris*

6 NOVEMBRE, *séminaire de travail sur le foncier, Rennes*

2019

14 MARS, *Collectivités & monnaies locales complémentaires, Grenoble*

2 AVRIL, *Séminaire de lancement TRESSONS, Nancy*

4 JUILLET, *Coopération et solidarité internationales & ESS, Paris*

5 JUILLET, *Métropoles, ESS & innovation sociale, Paris*

10 SEPTEMBRE, *Politique de la ville & ESS, Paris*

À LIRE « LES JOURNÉES D'ÉTUDES DU RTES »

Les actes des 6 premières rencontres thématiques, publiés en un ouvrage en 2007.

fig. 07 —
Formation « La loi ESS »

DES FORMATIONS POUR MONTER EN COMPÉTENCES

L'OFFRE de formations du RTES s'est toujours construite avec ses adhérent·es et surtout selon leurs besoins. Dès 2004, avant même de les organiser, le réseau a ainsi fait appel à un cabinet pour recenser les attentes en formation des chargé·es de mission et analyser leurs profils. Deux enjeux forts ont été immédiatement identifiés : une nécessaire articulation entre rencontres physiques et travail à distance, et le développement de partenariat avec d'autres réseaux pour élargir les sujets et compétences.

Parmi les premiers partenaires identifiés : le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris) et sa Chaire ESS, animée par Jean-Louis Laville. Avec lui, le RTES a contribué au montage d'un certificat de spécialisation en innovations socio-économiques. Ce parcours en 9 journées, auxquelles s'ajoutent 2 journées de tutorat collectif, est destiné aux technicien·nes de collectivités mais aussi aux militant·es et acteur·rices des réseaux de territoires. Ses objectifs : renforcer la formation, modéliser les pratiques de développements territoriaux, les diffuser en s'appuyant sur des organismes reconnus et contribuer à la création d'une culture commune entre technicien·nes de collectivités locales et acteur·rices de l'ESS.

La région Provence Alpes-Côte d'Azur a été la première à l'expérimenter en 2007, en lien avec l'APEAS, suivie par le Nord-Pas-de-Calais, puis la communauté urbaine de Nantes et la région Basse-Normandie.

LE CNFPT est lui aussi un partenaire historique. En 2010, des contacts sont pris entre les deux structures, le CNFPT souhaitant intégrer l'ESS, l'innovation et le développement durable dans ses formations. En 2011, journée d'études, échanges de pratiques et modules sont expérimentés conjointement. Avant d'être élargis les années suivantes. Une lettre d'engagements est signée entre les deux structures en février 2016. L'objectif est clair : diversifier les publics et sensibiliser les agent·es des collectivités territoriales à l'ESS.

Autre partenaire, technique celui-ci : IDEAL Connaissance. En 2008, le RTES a signé une convention de partenariat avec cette entreprise qui œuvre pour la mutualisation des connaissances entre collectivités. La même année, une communauté Économie Sociale et Solidaire est créée au sein de la structure, avec le soutien de la Caisse des Dépôts et Consignation et en collaboration avec l'AVISE et l'ARF. Avec ce partenariat, le RTES assure la présidence du Comité de pilotage de cette communauté et participe notamment à l'élaboration du programme des journées de formation en s'assurant de la complémentarité avec ses propres journées.

En 2012, ce partenariat ouvre un autre champ des possibles : celui de la visio-conférence. Si aujourd'hui la formation en ligne est entrée dans les habitudes, à l'époque, elle n'était pas si courante. Le RTES a donc ouvert ses formations à tous les internautes et renforcé leur accessibilité à échelle nationale. Il les a ensuite complété d'un « dossier participant·e » pour favoriser l'acculturation aux thématiques et la diffusion des connaissances.

« Sur le territoire du Pays de Grasse, nous utilisons les conférences en ligne comme un support d'animation territoriale. En fonction des thématiques, nous mobilisons des acteur·rices et des collègues en interne autour d'un visionnage collectif. Un outil intéressant pour favoriser l'interconnaissance, partager une culture commune et faciliter la transversalité au sein de notre collectivité. »

Valérie Tētu

« Les formations proposées, à distance ou sur place, sont tout à fait épatantes. Pour moi c'est de l'or ! »

Catherine Zuber

fig. 07

20 ANS DE FORMATIONS

2009

29 MARS, *La commande publique, conseil régional Ile-de-France*

22 JUIN, *L'évaluation des politiques publiques d'ESS, Mairie de Paris*

1er OCTOBRE, *Clauses environnementales, développement des circuits courts, le rôle possible des collectivités locales, Lyon*

2010

11 MARS, *Commande publique et secteur protégé ou adapté, Paris*

7 JUIN, *Commande publique et circuits courts, Toulouse*

16 SEPTEMBRE, *Commande publique et mise en œuvre des clauses sociales, Paris*

15 OCTOBRE, *Commande publique et circuits courts, Nancy*

2011 – 2012

5 MAI, *Modalités de contractualisation entre collectivités locales et acteur·rices de l'économie sociale et solidaire : subventions, appels d'offres et DSP, Mairie, Lille*

7 SEPTEMBRE, *Services d'Intérêt Général, mandatement et subventions, Kremlin-Bicêtre**

2013

13 FÉVRIER, *Habitat solidaire, des collectivités locales à l'œuvre, Angers*

29 MAI, *Le rôle des collectivités dans les PTCE, Paris**

21 OCTOBRE, *SIEG et mandatement : le rôle des collectivités, Kremlin-Bicêtre**

15 NOVEMBRE, *ESS et développement territorial, Lille*

19 DÉCEMBRE, *PTCE : retours sur l'étude sur le rôle possible des collectivités, Kremlin-Bicêtre**

2014

27 MARS, *Comment traduire dans les conventions une charte avec les associations ? **

5 MAI, *Les nouveaux visages de la commande publique responsable, Paris*

25 NOVEMBRE, *La loi ESS, Paris**

8 DÉCEMBRE, *Eco-activités et ESS, Paris **

2015

6 MARS, *Les SCIC et les collectivités, Kremlin-Bicêtre**

26 MARS, *Politique de la ville et ESS, Kremlin-Bicêtre**

10 JUIN, *Les relations collectivités locales / associations, Kremlin-Bicêtre**

29 SEPTEMBRE, *La loi ESS et ses décrets ? un an après, Kremlin-Bicêtre**

2016

4 FÉVRIER, *Économie Sociale et Solidaire : financements et collectivités ultramarines, Kremlin-Bicêtre**

1er AVRIL, *Développer l'ESS avec le soutien de l'Europe, Kremlin-Bicêtre**

12 MAI, *Collectivités locales et acteur·rices de l'ESS au service de l'intérêt général, Paris*

31 MAI, *Connaître et accompagner les outils de financement de l'ESS, Kremlin-Bicêtre**

9 SEPTEMBRE, *Actualités des marchés publics, marchés réservés et clauses, Kremlin-Bicêtre**

8 NOVEMBRE, *Transmission et reprise d'entreprise dans l'ESS : les rôles des collectivités locales, Kremlin-Bicêtre**

9 DÉCEMBRE, *Lieux partagés, lieux mutualisés, tiers-lieux : le rôle des collectivités locales, Kremlin-Bicêtre**

2017

9 JANVIER, *les enjeux de l'ESS pour les collectivités locales, avec les collectivités d'Antilles et de Guyane**

7 FÉVRIER, *Communs, ESS & collectivités territoriales**

4 AVRIL, *Migrants, quelques initiatives de l'ESS en lien avec les collectivités**

6 JUIN, *Mesures de l'impact social**

19 SEPTEMBRE, *Les nouveaux modèles économiques : quel rôle des collectivités locales ?*

3 OCTOBRE, *Mobilité durable en milieu rural et urbain, Kremlin-Bicêtre**

15 NOVEMBRE, *ESS & Politique de la ville, avec les collectivités de Mayotte**

5 DÉCEMBRE, *Économie du vieillissement & ESS**

2018

6 FÉVRIER, *Initiatives pour une alimentation durable accessible**

3 AVRIL, *Collectivités et garages solidaires**

5 JUIN, *Actualité de la commande publique responsable - zoom sur les marchés réservés**

7 SEPTEMBRE, *« Politique de la ville & ESS »**

16 OCTOBRE, *Habitat & ESS : quels leviers pour la transition écologique ?**

15 NOVEMBRE, *Les politiques d'ESS, un levier pour les projets d'énergie renouvelable citoyens**

4 DÉCEMBRE, *La co-construction des politiques publiques**

2019

12 MARS, *Réemploi textile et alimentaire : quand les collectivités travaillent avec les structures de l'ESS**

14 MAI, *ESS & Objectifs de Développement Durable**

18 JUIN, *Inclusion numérique & ESS**

8 OCTOBRE, *L'ESS, un atout pour la revitalisation des commerces de territoires ruraux,*

19 NOVEMBRE, *Les SPASER**

2020

10 MARS, *Comment parler ESS à un·e nouvel·le élu·e ?*

5 MAI, *ESS, territoires et transitions à l'échelle européenne**

9 JUIN, *Départements et ESS**

16 JUIN, *Le rôle des collectivités territoriales dans l'accès au foncier**

2 JUILLET, *Plateformes collaboratives solidaires et collectivités territoriales**

10 SEPTEMBRE, *Connaître l'écosystème d'accompagnement et de financement**

16 OCTOBRE, *Quelles alliances entre territoires urbains et ruraux pour une alimentation durable ?**

20 OCTOBRE, *SCIC et collectivités territoriales, questions juridiques**

18 NOVEMBRE, *L'innovation dans la commande publique**

2021

29 JANVIER, *Alimentation et entrepreneuriat coopératif**

5 FÉVRIER, *les PTCE**

19 FÉVRIER, *Agriculture urbaine**

26 FÉVRIER, *La place de l'ESS dans les CRTE**

17 MARS, *Mécanique de rue : retour sur une recherche-action**

19 MARS, *Alimentation durable et restauration collective**

2 AVRIL, *Structuration de filières économiques de territoire**

28 AVRIL, *La place de l'ESS dans les PAT**

MARS À JUIN, *cycle de formation ESS en Centre Val-de-Loire*

SEPTEMBRE 2021 À MARS 2022, *cycle de formation ESS en Pays de la Loire*

**conférence en ligne*

...EXPIRER LOCAL!

« C'est un réseau dans lequel les élu·es sont capables de travailler avec les technicien·nes et capables de parler le même langage, ce n'est pas toujours le cas dans les collectivités. Avec ces échanges de points de vue, la politique et la technique se nourrissent mutuellement. »

Sandra Guilmin

L'UNE des forces du réseau est de veiller à ce va-et-vient permanent entre les pratiques de terrain et le partage en collectif des expériences et savoirs acquis. L'un se nourrissant de l'autre, comme une respiration : s'inspirer lors des journées d'échanges et temps de formation, pour mieux expirer, au local, l'ancrage de l'ESS. Pour faciliter cette expiration, le RTES met à disposition outils, exemples et fiches pratiques auprès des technicien·nes.

Mais le travail mené depuis 20 ans va plus loin qu'un simple outillage. En fait, c'est l'intelligence collective de la communauté de territoires qui est un précieux allié au quotidien. Pour incarner une posture d'élu·e, pour renforcer des capacités de conviction, pour rassurer, pour se nourrir, pour structurer une pensée, une stratégie territoriale, une politique. Quand cette respiration fonctionne, c'est donc toute une communauté et ses membres qui en ressortent grandi.

« Le RTES est une instance intéressante parce qu'elle réunit plusieurs niveaux de collectivités, mais aussi parce que c'est un bon réseau d'appui pour détecter et diffuser les pratiques inspirantes. »

Denis Hameau

« Le RTES a une belle mission de "plaque tournante" d'échange d'informations entre collectivités, qui permet de s'inspirer des expériences existantes dans d'autres territoires. »

Pascal Duforestel

« Le RTES a été un appui très important. Au début on m'a confié l'ESS en disant "on a une intuition là-dessus", personne ne savait vraiment ce que ça recouvrait, personne ne connaissait vraiment les acteur·rices, les partenaires... J'ai tapé dans google "collectivité territoriale et ESS", je suis tombé sur le RTES. Le réseau m'a d'abord permis une acculturation. Il y avait à la fois des discours et éléments de langage, et de nombreux supports particulièrement adaptés aux élu·es, des référentiels sémantiques comme des outils techniques pour orienter les travaux. Cela m'a permis de trouver les bons mots, les bonnes accroches, pour que les élu·es comprennent en quoi l'ESS est important. Ensuite, le RTES nous a outillés. 9 fois sur 10, les programmes d'ateliers ou de formation étaient adaptés aux problématiques auxquelles on était confronté ! Enfin, ce réseau est inspirant. Je me souviens d'une visite à Calais d'un pôle ESS, où l'on a découvert comment monter une gouvernance collective, comment aborder le foncier, quels étaient les écueils à éviter... Cela nous a aidé à enclencher tout un travail sur les pôles ESS et de rassurer sur la prise de risque auprès de la collectivité comme du bailleur. Aujourd'hui, l'ESS n'est pas cantonnée à la direction économie et emploi mais est aussi partie intégrante du mouvement ville en transition. Sans le RTES, la collectivité ne serait pas là où elle en est. Ou en tout cas, pas aussi vite, et pas aussi bien. »

Rémy Poignant

fig. 08 —
Intervention du RTES au salon de l'AMIF

DES REPÈRES POUR GUIDER

EN 2014, alors que la loi sur l'économie sociale et solidaire vient d'être adoptée, et que les élections municipales entraînent des élu·es fraîchement nommé·es à cette délégation, nombreux·ses sont ceux et celles qui se posent la même question : existe-t-il une méthode à suivre pour déployer une politique territoriale en faveur de l'ESS ? S'il n'existe pas de recette toute faite, l'ESS étant intrinsèquement liée à chaque territoire, il existe bel et bien des points de repères.

Partant de ce constat, le RTES a déployé une collection de supports courts (4 à 8 pages) pour aider les élu·es et technicien·nes à comprendre et à se situer au regard de sujets spécifiques. Ces « Points de RepèrESS » sont aujourd'hui des outils de référence, techniques et pratiques, largement utilisés et diffusés par les collectivités locales et les réseaux de l'ESS.

9 POINTS DE REPÈRESS PUBLIÉS PAR LE RTES

- L'économie sociale et solidaire et les collectivités locales,
- La loi sur l'économie sociale et solidaire,
- Les SCIC et les collectivités
- Les modes de contractualisation collectivités/ acteur·rices de l'ESS
- Marchés publics et ESS
- La co-construction des politiques publiques
- Le rôle des collectivités dans l'accès au foncier des acteur·rices de l'ESS
- Commerce équitable et collectivités
- Les Schémas de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER)

DES KITS POUR ACCOMPAGNER

COMPLÉTANT ces points de RepèrESS, le réseau a développé dès 2020 des outils par échelon de collectivité. Trois séries de kits, regroupant d'une vingtaine de fiches, ont été pensées selon trois niveaux : pour les communes et intercommunalités, pour les départements, pour les régions.

Au-delà de l'outil, c'est sa méthode de construction qui est intéressante. Chaque kit a été travaillé avant les élections avec les principaux concernés -les équipes en place et/ou candidat·es-, de manière à construire un outil qui réponde à la fois à leurs besoins, mais aussi qui leur permette, bien en amont, une acculturation aux sujets traités. Des kits sur-mesure donc, illustrés par des exemples, et présentant de façon synthétique et concrète les manières dont la collectivité peut inscrire l'ESS dans ses politiques.

DES FICHES POUR ESSAIMER

L'ESS est affaire de co-construction. Et il en est une qui est fondamentale : c'est la co-construction entre collectivités et acteur·rices des territoires. Pour montrer toute l'étendue des possibilités de soutien aux entreprises, coopératives, associations et pour donner à voir toutes les richesses concrètes, le RTES a conçu les fiches « Dénichés pour vous ». Outils pratiques de visibilisation d'initiatives, ils se divisent en 5 rubriques ; origine et présentation des initiatives, financement, rôle des collectivités locales, chiffres clés, contact de personnes ressources. Transition énergétique, économie circulaire, alimentation durable, politique de la ville, mobilité durable, foncier, revitalisation des centres-villes… Elles affichent clairement leurs ambitions : inspirer pour essaimer et répliquer !

« En Nouvelle-Aquitaine, suite aux élections municipales de 2020, de nouveaux·elles élu·es ont pris en charge une délégation ESS. La Chaire ESS a lancé un appel auprès de ces élu·es locaux·ales pour interpeller la secrétaire d'État à l'ESS, Olivia Grégoire, et nous avons eu beaucoup de signataires, dont le maire de Bordeaux, le président du département de Gironde ou le président de la région Nouvelle-Aquitaine. Nous avons senti qu'il y avait une dynamique et avons souhaité la poursuivre en créant avec le RTES et la CRESS un club de collectivités. Les objectifs sont de mettre à disposition des outils et ressources, notamment ceux du RTES, de partager nos expériences et, demain, d'organiser des formations et des conférences inspirantes avec des intervenant·es spécialistes. La première session du club aquitain a réuni 70 élu·es en visioconférence. La deuxième session, girondine cette fois, en a réuni 30. Les acteur·rices du territoire sont en train de s'emparer de cet outil. Et nous avons l'objectif de travailler avec les associations d'élu·es locales pour élargir l'audience de l'ESS au-delà de ceux et celles qui y sont déjà sensibilisé·es. »

Timothée Duverger

UNE CO-ANIMATION RÉGIONALE POUR ANCRER

DEPUIS 20 ans, le réseau travaille à l'animation d'une communauté nationale, inspirante, collective, constructive. Pour renforcer encore ses impacts, il semblait intéressant de décliner cette communauté à un échelon plus proche des territoires : l'échelon régional. En partenariat avec les CRESS, le RTES co-anime donc plusieurs clubs régionaux de collectivités locales pour l'ESS. En Auvergne Rhône-Alpes, Ile-de-France, Grand-Est et Nouvelle-Aquitaine, ces clubs poursuivent les mêmes objectifs : partager les bonnes pratiques, faire monter en compétences, valoriser les initiatives locales. Le tout en s'appuyant sur les ressources existantes du RTES et des CRESS, et en en construisant de nouvelles.

fig. 08

« Je dirais que le RTES accompagne l'émergence d'élu·es. Par exemple à Bordeaux, notre adjoint à l'ESS travaillait dans le mouvement des SCOP puis dans un centre de ressources des groupements d'employeurs. Il s'est largement investi dans le RTES, qui non seulement lui offre des ressources (formations, outils, partages de bonnes pratiques), mais auquel il apporte réciproquement son expérience, ses idées et son engagement. Plus généralement, ce qui est intéressant c'est que l'animation de cette communauté permet d'accompagner des élu·es souvent nouveaux·elles, qui ne sont pas issu·es du sérail politique, mais plutôt de la société civile et citoyenne. Et, en plus, ils·elles sont bien accompagné·es. »

Timothée Duverger

LE RTES, CENTRE RESSOURCES

fig. 09
Le site internet du RTES

fig. 10
Atelier technicien·nes à Cergy-Pontoise

RASSEMBLER L'INFORMATION

DEPUIS sa création, le réseau veille à garder des traces. Des traces des rencontres entre ses adhérent·es, des traces de publications ou études qu'il identifie ou qu'il crée, des traces de ses formations, des personnalités qui croisent sa route… Dès ses débuts, il capitalise et est devenu, petit à petit, un véritable centre de ressources reconnu sur les collectivités et l'ESS. Avec, en clé de voûte de cette mission, un site internet.

Créé en 2003, restructuré en 2005, le site a d'abord été construit comme un espace de présentation du réseau, de diffusion d'informations et d'annonce des moments forts. En 2019, après plus de 16 ans de capitalisation de ressources, il fait peau neuve pour devenir un site portail de référence au service des collectivités adhérentes comme des acteur·rices public·ques et socio-économiques. Le défi était de taille : ne pas perdre les informations cumulées au fil des années et les rendre accessibles et lisibles.

fig. 09

« En fait, le RTES est un lieu de ressources et d'inspiration, dans lequel on va puiser. Le site, les séminaires, les rencontres, servent à former mais aussi à donner. On est dans une réciprocité. »

Timothée Duverger

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET DEPUIS 2005 (EN NOMBRE D'ACCÈS)

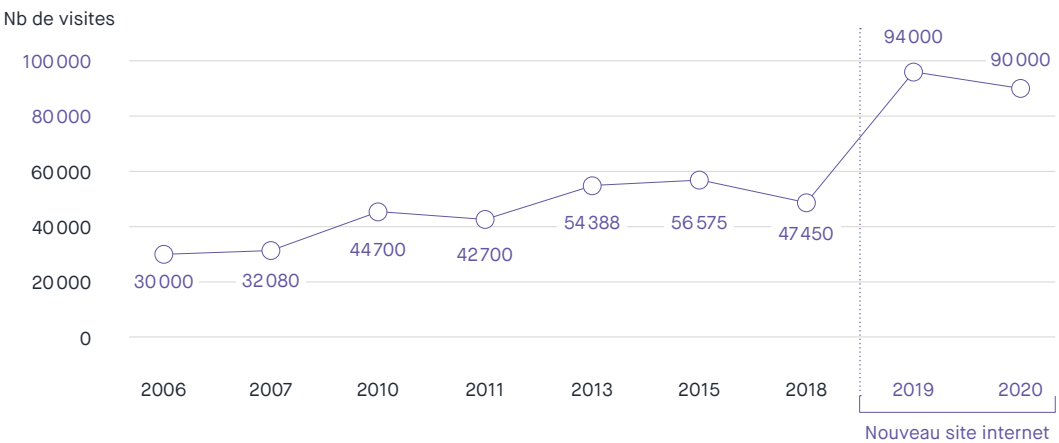

DIFFUSER L'INFORMATION

DÈS 2004, le RTES a publié une lettre papier trimestrielle, envoyée… À ceux·celles qui le souhaitaient ! 16 ans plus tard, sa régularité est confirmée et sa structuration est restée la même. La rubrique « Initiatives des territoires » valorise les projets des acteur·rices soutenu·es par les collectivités, la rubrique « transversales » réalise un état des lieux sur des expériences menées par les collectivités autour d'un sujet et la rubrique « vie du réseau » fait connaître les nouveaux·elles adhérent·es, partage l'agenda des événements et les publications. Seul le nombre de destinataires a changé : de 500 exemplaires, la lettre est, 20 ans plus tard, diffusée à plus de 2 600 lecteur·rices.

Cette lettre papier a été complétée, en 2007, par une lettre mensuelle électronique envoyée à plus de 6700 personnes. Son rôle : partager la veille thématique, juridique, légale, réalisée de manière quasi quotidienne par l'équipe salariée, partager les actualités notamment des territoires adhérents.Depuis février 2017, un « flash hebdo » est envoyé chaque semaine aux adhérent·es. 124 flashs ont été diffusés en 4 ans.

« J'apprécie le travail de veille réalisé par le RTES, qui nous permet de rester en phase avec l'actualité. »

Florentin Letissier

fig. 10

CAPITALISER LES RÉFLEXIONS

« En tant qu'élue, je suis très nourrie par les actions du RTES. C'est un réseau très actif qui m'apporte beaucoup d'informations sur différentes thématiques, y compris certaines sur lesquelles je ne me serais pas forcément attardée. Et nous sommes souvent sollicités, ce qui est le signe d'un réseau actif, je souhaite que cela continue ! »

Marie-Pierre Limoge

DE nombreux chantiers ou thématiques explorés par le RTES s'articulent autour de 4 piliers : des temps d'échanges ou de formation pour partager et apprendre, des outils pratiques pour accompagner concrètement, des exemples dans les territoires pour s'inspirer et répliquer… Et des supports de capitalisation pour rassembler et prendre du recul. Ces derniers constituent des étapes clés dans les réflexions portées par le réseau. Ils servent autant de supports ressource pour les collectivités sur le terrain que de points d'appui pour défendre des sujets à échelle nationale. C'est pourquoi, dès les premiers ouvrages, le réseau s'est associé à des chercheur·ses, des partenaires, des institutions pour les réaliser. Avec, toujours et évidemment, en premiers contributeurs, les territoires adhérents.

LES PUBLICATIONS RESSOURCES

DES ÉTUDES

2007 - LES POLITIQUES PUBLIQUES D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE, UN ENJEU POUR LES INITIATIVES LOCALES / PRÉSENTATION DE 74 INITIATIVES AVEC LE CRIDA

Présentant 74 fiches d'initiatives locales, rédigées à partir de la contribution de 25 territoires, l'étude montre leur foisonnement et leur richesse et analyse par grands thèmes les champs d'intervention des collectivités. Pour ce travail, 6 chercheurs et deux chargés de mission ont été impliqués. 5 élu·es du bureau ont veillé au cadrage de la commande. 160 élu·es, chargé·es de mission, responsables d'initiatives ont été interviewé·es.

2010 - ETUDE JEUNES ET INITIATIVES ECONOMIQUES SOLIDAIRES

Le RTES a repéré des initiatives économiques solidaires portées par des jeunes, en a analysé une trentaine et a fait l'inventaire des dispositifs mis en place pour favoriser ces initiatives. Une journée d'échanges et de débats, avec la participation d'universitaires, d'élu·es de collectivités locales, d'acteur·rices de l'économie sociale et solidaire, a permis de compléter et de partager ces bonnes pratiques. Cette étude a ensuite été réalisée par le cabinet Développements et Humanisme, aux côtés de nombreux partenaires : le Haut-Commissaire à la Jeunesse et les services Jeunesse et Sports, l'observatoire de la CNCRES, le MES, l'INJEP, MRJC, France Active,... Et bien sûr les collectivités adhérentes du RTES.

2012 - GUIDE INSCRIRE L'UTILITÉ SOCIALE AU COEUR DES POLITIQUES LOCALES - RÉALISÉ PAR L'ARF ET LE RTES, EN PARTENARIAT AVEC LA CAISSE DES DÉPÔTS ET AVEC L'APPUI TECHNIQUE DE L'AVISE

Bâti sur des expériences et des témoignages de collectivités locales, ce guide se veut un outil d'aide à la décision pratique et méthodologique, pour les collectivités souhaitant intégrer les questions d'utilité sociale dans leurs politiques.

2015 - L'ESS DANS LES PROGRAMMES RÉGIONAUX FEDER/FSE : NOTE D'ANALYSE, AVEC L'AVISE

Cette note a pour objet de présenter les grandes lignes de la programmation 2014/2020 des fonds FEDER et FSE en France et d'analyser la manière dont les conseils régionaux, nouvelles autorités de gestion, se sont saisis de cette opportunité pour apporter leur soutien aux projets menés par les acteur·rices de l'économie sociale et solidaire.

2019 - ÉTUDE « MÉTROPOLES, ESS ET INNOVATION SOCIALE », AVEC L'AVISE

S'appuyant sur les contributions des 22 métropoles françaises, cette étude analyse les cadres et leviers d'action des métropoles pour renforcer l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale sur leur territoire.

DES GUIDES REPÈRES

Pensés à la « manière RTES » (repérages, journées d'échanges, contributions des adhérent·es, regards de partenaires, voire diffusions lors d'événements dédiés), ces guides « RepèrESS » sont organisés autour de grands sujets :

- Le rôle des collectivités territoriales dans les dynamiques PTCE, avec le réseau national PTCE
- Politique de la ville & ESS, avec le soutien du CGET
- Développer l'ESS dans les quartier Politique de la ville, avec le soutien de l'ANCT
- L'ESS, une opportunité pour repenser la coopération et la transversalité ?, avec CITEGO
- Europe & ESS - Enjeux et leviers d'actions pour les collectivités locales, avec le soutien du Ministère de la Transition écologique et solidaire.
- L'accès au foncier des acteur·rices de l'ESS - Enjeux et leviers pour les collectivités locales » avec le soutien du CGET
- Coopération et solidarité internationale & ESS, avec le soutien du Ministère de la Transition écologique et solidaire

LES BONNES PRATIQUES DU RTES

Depuis sa création, le RTES veille également à appliquer en interne une politique ESS. La communication, la maintenance, la refonte du site Internet et l'impression sont confiés à des coopératives ou à des ESAT ; les prestations de traiteur sont gérées par des organismes solidaires à partir de produits bios et locaux ; un forfait mobilité durable a été mis en place pour les salarié·es… Bref, conseiller ET appliquer !

03 — VINGT ANS D'ACTIONS PAR ET POUR LES TERRITOIRES

DE quelques élu·es et technicien·nes pionnier·es à plus de 180 adhérent·es en 2021, le RTES est devenu en 20 ans un réseau reconnu. Un poids qui n'est pas le résultat d'une ambition démesurée mais bien d'un état d'esprit qu'il a toujours su garder : se construire par et pour les territoires.

Car le RTES est avant tout au service des collectivités adhérentes. En accompagnant les nouveaux élu·es et technicien·nes au fil des échéances électorales, en encourageant la co-construction, en anticipant les sujets et enjeux, en créant des conditions favorables à une confiance partagée… C'est un espace d'apports techniques certes, mais aussi un espace d'apprentissages mutuels, de dialogue, d'accompagnement à la posture d'élu·e et de rencontres humaines.

ENCOURAGER LA CO-CONSTRUCTION

fig. 11 —
Journées d'échange à l'Hermitage (2021)

S'IL est un credo que le RTES défend depuis ses débuts, c'est bien la co-construction. Co-construire les politiques publiques avec les acteur·rices et les usager·es, co-construire les projets avec les principaux·ales concerné·es.... Co-construire pour mieux répondre aux besoins et spécificités de chaque territoire et pour mieux garantir la durabilité des actions.

« Le RTES a cette capacité de rapprocher des gens qui, sur certains projets, ont une posture initiale de méfiance, voire de défiance. Il est le logiciel, l'application qui permet d'accélérer les contacts et de faire tomber ces méfiances. »

Claude Alphandéry

COMPRENDRE

POUR le RTES, la co-construction est fondamentale dans le renouvellement des modes d'action publique. Et parce que cette notion est devenue un concept à la mode, le réseau a toujours veillé à aller au-delà des mots et des bonnes intentions, pour alimenter ce sujet, en défendre les enjeux à l'échelle nationale et surtout montrer les réalités de sa mise en pratique.

« La co-construction est un processus institué de participation ouverte et organisée d'une pluralité d'acteur·rices à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques ».

Définition retenue dans le cadre de la recherche-action menée par le RTES, le Mouvement Associatif, le Réseau National des Maisons des Associations, l'U.F.I.S.C, le Collectif des Associations Citoyennes, et des chercheurs.

fig. 11

PROPOSITIONS POUR L'INGENIERIE DES COOPÉRATIONS TERRITORIALES

fig. 12 —
Séminaire de co-construction, 2020

LE RTES, le Mouvement Associatif, l'UFISC (Union Fédérale d'Intervention des structures Culturelles), le Collectif des Associations Citoyennes et le RNMA (Réseau National des Maisons des Associations) ont ainsi mené entre 2016 et 2018 une recherche-action, coordonnée par Laurent Fraisse et en lien avec Jean-Louis Laville. Plusieurs rencontres ont été organisées par les différents réseaux partenaires, dont un séminaire organisé par le RTES en 2016 à Bordeaux et un séminaire de restitution en 2018. Le rendu de cette étude a fait l'objet d'un « point de repèrESS » sur la co-construction des politiques publiques.

fig. 12

« La co-construction tente d'apporter des réponses aux limites de la démocratie représentative et au monopole des pouvoirs publics sur la définition de l'intérêt général. Elle vise à construire l'action publique au sens où celle-ci ne se réduit pas à la production des politiques publiques par le seul système politico-administratif mais tient compte des problèmes soulevés comme des solutions proposées par les acteur·rices non institutionnels. La co-construction se démarque de la conception décisionniste, de la conduite technocratique et de la nouvelle gestion publique. Processus ouvert et organisé de participation, la co-construction se distingue également des consultations informelles, bilatérales et en coulisse d'organisations de la société civile qui peuvent être captives de réseaux notabiliaires, de pratiques clientélistes ou du lobbying des groupes d'intérêts. Au vu de la prolifération de notions voisines souvent utilisées comme des synonymes par les élu·es locaux comme les responsables de l'ESS, il n'est pas inutile de rappeler que la co-construction ouvre une perspective ambitieuse en matière d'élaboration et de suivi de politiques publiques. Sur l'échelle de la participation, la co-construction ne se réduit pas à une simple consultation en recherchant un accord commun au-delà d'un recueil sans engagement d'avis ou de points de vue. Elle se différencie de la négociation dans la mesure où elle repose sur la construction collective des enjeux et des solutions et ne vise pas uniquement à un compromis entre intérêts opposés. Elle va plus loin que la concertation en tant que processus portant sur une politique publique et pas seulement sur la résolution d'un problème ou la réalisation d'une action. Enfin, elle se différencie de la co-production qui relève plus de la coopération nécessaire à la création, à la mise en œuvre et à la gestion de services d'intérêt général par le tiers secteur.

La co-construction implique rarement une codécision au sens où la délibération qui engage un plan d'actions co-construit et son budget relèvent généralement d'un vote par une instance représentative et souveraine où siègent des élu·es. Seconde limite, la co-construction d'une politique ne va pas jusqu'à une cogestion de l'argent public. Les questions budgétaires restent l'un des points aveugles de la co-construction. »

Eléments de définition issus de l'étude de Laurent Fraisse, La co-construction de l'action publique : définition, enjeux, discours et pratiques, 2018.

LA CO-CONSTRUCTION DANS LES TEXTES

La reconnaissance légale de la co-construction apparaît avec les lois relatives à la politique de la ville (février 2014), à l'ESS (juillet 2014) et à l'Egalité et la Citoyenneté (décembre 2016), renforçant les démarches engagées depuis de nombreuses années par des élu·es locaux·ales, œuvrant notamment dans le champ de l'ESS. Le RTES s'est aussi impliqué pour que la co-construction soit inscrite dans la loi ESS de 2014 et qu'existe un recueil d'initiatives, ouvrant une voie entre subventions et marchés publics (voir page 77)

ACCOMPAGNER

AU-DELÀ de la co-construction des politiques publiques, le RTES encourage les collectivités à travailler avec les acteur·rices de leur territoire. Et ce n'est pas simple. Comment éviter de faire à la place de ? Comment soutenir durablement les acteur·rices ? Comment sortir de la prestation de services pour tendre vers la co-construction de réponses adaptées aux besoins d'un territoire ?

Depuis ses débuts, le RTES accompagne les collectivités à trouver leur juste place, un rôle d'équilibriste, entre facilitateur, chef d'orchestre, soutien et guide. Et comme à son habitude, il le fait surtout à travers des espaces de débat associant des points de vue d'acteur·rices, de collectivités, d'universitaires, des mises en liens, des rencontres et des échanges entre adhérent·es.

À LIRE « POINT DE REPÈRESS : LA CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES »

Éléments de définition, conditions, étapes, outils et exemples concrets : ce Point de RepèrESS synthétise les points saillants de la recherche-action.

« Lorsque nous avons mis en œuvre notre politique de zéro phyto ou notre projet alimentaire territorial par exemple, nous n'avions pas forcément les compétences en local pour nous accompagner. Mais plutôt que de faire appel à des acteur·rices extérieur·es, nous avons fait le pari de faire monter en compétences des structures du territoire et de les faire travailler ensemble. À la fois pour soutenir leur modèle économique mais aussi parce qu'elles connaissent le contexte local. Cela ne veut pas dire que nous ne faisons jamais appel à des extérieurs d'autant que ce n'est pas toujours évident. Les structures voudraient qu'on les finance pour ce qu'elles savent faire et nous, qu'elles répondent à nos objectifs. On tâtonne, on dialogue. On échange beaucoup. Mais c'est un véritable parti pris politique : on renforce l'ingénierie locale et on garde les richesses sur notre territoire. »

Patricia Andriot

« Depuis 30 ans, l'essor associatif et coopératif est encouragé notamment pour favoriser l'innovation sociale… Mais aujourd'hui, on assiste à un émiettement de ces mêmes acteur·rices : l'ESS rassemble beaucoup de petites structures, mais qui, en cette période de non-croissance, sont poussées à la concurrence. Difficile dans ces conditions de se développer et de coopérer. Et la coopération ne se décrète pas. Les collectivités peuvent inciter, pas imposer. D'un point de vue financier, elles peuvent proposer des appels à projets intégrant une réponse collective ou partenariale. Elles peuvent aussi se montrer un peu plus dirigistes en pilotant le projet et en créant les conditions pour que les gens travaillent ensemble. Les collectivités locales sont à même d'apporter la vision structurée dont les acteur·rices de l'ESS peuvent manquer, mais cela ne marche qu'à la condition qu'elles travaillent elles-mêmes ensemble et qu'elles décloisonnent leurs services. La transversalité permet d'associer les différents acteur·rices à la construction de nouvelles politiques publiques ! »

Danièle Demoustier

« L'ESS est une économie qui agit dans la proximité, ce qui n'est pas contradictoire avec l'objectif de faire grandir la taille de ses entreprises. Plus que toute autre, elle a besoin de s'appuyer sur une stratégie territoriale de développement, concertée entre les pouvoirs publics, Etat, régions, communautés de communes ou métropoles et les entreprises de l'ESS représentées par les CRESS. Les collectivités territoriales jouent également, chacune dans leur champ de compétences, un rôle majeur dans l'émergence et le développement des entreprises de l'ESS : apports de subvention et de co-financements, parfois sous forme de fonds propres, commandes publiques, autorisations dans le cadre de prestations sociales, partenariats dans le cadre de PTCE ou de SCIC, soutien à l'innovation par la mise en place d'incubateurs ou de pépinières, dispositifs d'accompagnement … Elles sont au cœur du dynamisme sur un territoire de l'économie sociale et solidaire, qui représente pour certains d'entre eux plus de 25 % de l'activité et de l'emploi. »

Odile Kirchner

« Ce n'est pas aux élu·es ou aux municipalités de créer des activités, des services monétaires ou non-monétaires, mais aux acteur·rices économiques et à la société civile. En revanche, il revient aux élu·es la responsabilité d'être les animateur·rices d'un débat public, d'encourager les initiatives citoyennes et de prendre des décisions dans une démarche de décloisonnement entre les services et de co-construction avec les acteur·rices. Il me semble donc très important que le RTES aide les élu·es à s'outiller sur la conduite de leurs politiques publiques par la mise en place de formations ou de journées d'échanges de bonnes pratiques sur les démarches de co-construction et de transversalité. Les élu·es, qu'ils·elles soient adhérent·es au RTES ou non, devraient y être davantage présent·es, et pas seulement des élu·es à l'ESS mais aussi d'autres secteurs. »

Annie Berger

fig. 13
PTCE La Maison d'économie solidaire du Pays de Bray, Lachapelle-Aux-Pots (60)

LES PTCE, CONCRÉTISATION D'UNE CO-CONSTRUCTION LOCALE COLLECTIVE

LORSQUE, sous l'impulsion de Claude Alphandéry, plusieurs acteur·rices, réseaux d'acteur·rices et réseau de collectivités se retrouvent en 2010 pour élaborer des pistes pour le développement de l'ESS (voir page 72). Une proposition s'impose rapidement : celle de développer des pôles territoriaux de coopération. Face à la crise, aux tentations du chacun pour soi et de la mise en concurrence entre individus, entreprises et territoires, de nombreuses formes de coopération économique entre acteur·rices de l'ESS, entreprises, organismes de recherche, et collectivités se sont développées. Mais ces démarches sont peu connues et surtout peu soutenues.

Formalisé à partir des États Généraux de l'ESS de 2011, le concept de Pôles Territoriaux de Coopération Économique est travaillé dans une démarche partenariale animée par le Labo de l'ESS et réalisée avec le RTES, le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CNCRESS) et le réseau Coorace, rejoints par le Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES). Un premier travail de repérage et de caractérisation d'initiatives s'apparentant à des pôles a été réalisé. L'intérêt soulevé a conduit ces réseaux à lancer un appel à candidatures en novembre. 150 pôles existants, en projet ou manifestations d'intérêt y répondent. Preuve qu'il ne s'agissait pas de phénomènes isolés, mais bien d'une véritable dynamique enclenchée et ancrée dans les territoires. Parmi eux, 23 projets dits « pôles témoins » sont repérés et associés pour formaliser un concept partagé de PTCE et s'inscrire dans une démarche collective de recherche-action.

En 2012, la journée de lancement officielle de la démarche partenariale fait salle comble.

En 2013, le RTES confie la réalisation d'une étude sur le rôle des collectivités dans les Pôles Territoriaux de Coopération Économique à l'Atelier Coopératif. Après 8 mois de travail, 42 PTCE interviewés, 13 pôles étudiés à la loupe, plus de 30 entretiens et une journée de restitution, l'étude sort en mars 2014 et fait l'objet d'une publication synthèse. Objectifs : sensibiliser, donner à voir, proposer des points de vue et porter des analyses sur les freins et leviers de leurs développements. Des « RepèrESS » qui sont encore une fois pensés pour se garder de toute vision normative et laisser libre cours à la créativité de chaque territoire.

Au même moment, l'État et la Caisse des Dépôts lancent le premier appel à projets PTCE, doté d'une enveloppe de 3 millions d'euros. Le succès est au rendez-vous : sur les 182 dossiers déposés, 23 lauréats ont reçu un soutien financier allant de 72 000 à 290 000 euros. En 2014, le concept de PTCE est inscrit dans la loi sur l'ESS. En 2015, un nouvel appel à projets est lancé.

Pendant 5 ans, sans soutien national, quelques collectivités continuent à accompagner des projets s'inscrivant dans des démarches de PTCE. Il faut attendre 2021 pour la relance d'une politique nationale, s'appuyant notamment sur une étude « Relancer les PTCE : diagnostic et propositions », réalisée par le Labo de l'ESS, et fruit d'un travail collectif dont le RTES est partenaire, aux côtés de plusieurs PTCE, d'ESS France, de la Banque des Territoires, du Coorace, et de l'Institut de recherche de la Caisse des dépôts. Olivia Grégoire, Secrétaire d'Etat chargée de l'Economie Sociale, Solidaire et Responsable annonce une stratégie de relance des Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) en 2021. Élaborée en concertation avec les réseaux de l'ESS, cette dernière s'articule autour de 3 axes complémentaires : un appel à manifestation d'intérêt permanent pour lancer de nouveaux PTCE et consolider les existants, le lancement d'une offre de services (mobilisation et

animation, ingénierie de projets, recherche et développement, modèles économiques et financiers, construction de coopération avec les collectivités locales) ainsi que la mise en place d'une animation nationale des PTCE pilotée par la DG Trésor et s'appuyant sur les CRESS, les correspondants locaux de l'Etat, les PTCE expérimentés et les collectivités locales.

En parallèle, le RTES continue son travail de capitalisation, de prise de hauteur et d'accompagnement. L'étude PTCE est actualisée régulièrement (notamment en 2016, à l'occasion d'une journée dédiée). Le réseau encourage et aide les territoires à répondre aux appels à projets. Webinaires, formations, journées d'échanges, rencontres thématiques alimentent le sujet et le partage de ses enjeux auprès du plus grand nombre. Ce travail, porté par un comité multipartenarial, a porté ses fruits : les PTCE sont aujourd'hui reconnus, soutenus à échelle nationale, construits et qualifiés à échelle locale.

fig. 13

PTCE : DÉFINITION

Un PTCE peut se définir comme un « regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable.»

« Même pour les élu·es les plus épri·es de dimension participative, c'est une chose de dire "je fais de la co-construction", une autre de le faire. Quand on est élu, on se sent porteur d'une mission, d'une délégation et on peut vite avoir le réflexe de penser le bien pour les autres et d'être dans une logique descendante. »

Pascal Duforestel

fig. 14
SCIC Les Ateliers du Bocage, Le Pin (79)

LES SCIC OU LA POSTURE DE LA COLLECTIVITÉ DANS LA CO-CONSTRUCTION

TOUT commence en 1998. L'Union régionale des Scop Midi-Pyrénées / Languedoc-Roussillon présente au conseil général de l'Hérault un projet d'étude sur l'adaptation des coopératives sociales italiennes au contexte français. Le projet est retenu et une étude-action est lancée. Objectif : évaluer la faisabilité d'une déclinaison de la loi coopérative de 1947 pour permettre un multi-sociétariat usager·es, bénévoles, salarié·es et autres tiers.

En août 1999, le Mouvement des Scop pilote une réflexion juridique sur la forme de coopérative nouvelle à promouvoir. 15 projets sont accompagnés sur les territoires pour formaliser les règles de ce nouveau statut. Cette démarche, soutenue par la Délégation interministérielle à l'économie sociale, la Caisse des dépôts et la DATAR, aboutit en juillet 2001 à l'adoption de la loi modifiant la loi de 1947 portant statut de la coopération et qui crée le nouveau statut de Scic.

Si cette forme d'organisation permettant d'associer salarié·es, usager·es, bénévoles, structures privées et publiques est déjà expérimentée en Italie, en Belgique ou au Québec, en France, c'est une grande première.

Et pour les collectivités locales, le fait de pouvoir entrer dans une Scic est une nouveauté qui n'est pas toujours facile à comprendre ou appréhender. D'autant qu'au-delà d'une entrée au capital (à hauteur de 20% en 2001, 50% en 2014), elle peut aussi jouer différents rôles dans l'incubation, la création et le développement des Scic : sensibilisation des habitant·es et acteur·rices, construction d'un éco-système favorable à l'émergence de ce type de projet coopératif, utilisation des services proposés par la Scic, subventionnement…

« Pour les collectivités, c'est un formidable moyen de couvrir certains besoins : aide à l'enfance, services à domicile, développement durable… Ces services continueront à leur être demandés par les habitant·es même si certaines collectivités ont aujourd'hui une propension à s'en désengager. La Scic peut leur permettre de résoudre cette contradiction, en hybridant les ressources entre différents partenaires. Pour les collectivités, cela peut être autre chose que du financement, comme la mise à disposition de locaux ou de matériel par exemple. Je vais plus loin : leur présence dans les sociétés d'intérêt collectif les autorisera à dire leur mot et à organiser, dans la transparence, la solvabilisation de services socialement utiles. »

Guy Hascoët, *(interview donnée dans la première lettre du RTES, 2004)*

Pour le RTES, le sujet des Scic est un sujet permanent… Et un travail de longue haleine. Certes, en 2001, le statut est officiellement reconnu. Mais il faut encore le démocratiser, le répandre, le faire comprendre. Expérimenter, montrer, tâtonner. Au démarrage, beaucoup pensaient que le statut était surtout destiné à aider les associations à consolider leur modèle économique, en y faisant entrer différentes typologies d'acteur·rices. Lors de l'étude-action, plusieurs collectivités ont ainsi été mobilisées pour accompagner des associations dans une transformation potentielle en Scic. Chemin faisant, les réflexions évoluent. Le statut paraît, à l'inverse, enclin à consolider le socle et favoriser la durabilité des projets émergents. Encore une fois, les champs sont vastes, les situations variées, les pistes d'actions nuancées.

Par exemple, en théorie, tout le monde s'accorde sur la pertinence de la prise de parts dans une Scic par une collectivité. Mais en pratique, c'est plus complexe. Associée à la Scic, la collectivité, via son élu·e mandaté·e, change de posture. Culture du dialogue, diversité des rôles, retours de terrain… Elle entre dans une autre forme de relation aux acteur·rices et au territoire et appréhende différemment l'organisation et le développement économique local. Et elle devient l'un·e des associé·es parmi d'autres. Mine de rien, c'est une petite révolution culturelle.

Dès le début, des élu·es sont convaincu·es mais ont besoin d'outillage et de matière pour mettre en œuvre et sensibiliser. Le RTES s'attache ainsi à partager les retours d'expériences de collectivités, appliquant ainsi le principe de la connaissance par le partage de pratiques et de la preuve par l'exemple.

Rencontres, formations, points de repère, fiches pratiques… Comme à son habitude, le réseau capitalise, offre les espaces d'échanges, propose des regards d'expert·es. Et aide à porter le sujet à échelle nationale. La Scic est un sujet d'autant plus intéressant qu'il apporte une vision transversale dans un secteur de l'ESS encore marqué par des familles mono-parties prenantes, bénévoles, salarié·es, usager·es.

Dans un contexte de crise sociale et économique, l'intérêt des territoires pour les Scic est croissant, les élections municipales de 2020 l'ont montré. Aujourd'hui, le RTES continue à défendre la reconnaissance de la possibilité pour les collectivités de participer au capital des Scic. Une possibilité qui n'est toujours pas inscrite dans le code général des collectivités territoriales et qui reste donc méconnue par les services juridiques.

Le réseau pense également la Scic comme outil de structuration de filières de territoire, dans les domaines de l'énergie, la gestion des déchets, le sport, la santé…

Comme le RTES, le statut de Scic fête ses 20 ans en 2021. Tout un symbole pour un sujet qui a toujours été au cœur des réflexions du réseau.

« La SCIC engendre un changement de posture pour les collectivités. Les élu·es ne sont plus seuls décisionnaires, on dépasse la concertation pour être dans la co-construction. La collectivité devient co-porteur de projet. »

Stéphane Pfeiffer

fig. 14

ANTICIPER

fig. 15
Annie Berger et Christiane Bouchart en grande discussion aux Rencontres nationales du RTES

IL le reconnaît peu facilement, mais le RTES a été précurseur sur de nombreuses thématiques. Plutôt logique quand on connaît son fonctionnement. En contact quotidien avec les territoires, l'équipe « sent » les problématiques communes émergentes. Cette intuition lui permet d'aborder bien en amont les enjeux et de pouvoir les appréhender à sa manière : comprendre, accompagner, capitaliser.

Autre point fondamental : pour certains de ces « sujets d'intuition », qui n'ont pas vocation à être financés par les cotisations de ses adhérent. es, le RTES recherche financements extérieurs et partenaires.Un fonctionnement plutôtsain qui encourage aussi le réseau à s'associer àd'autres structures pour porter ces enjeux.

« Les sujets développés depuis 20 ans par le RTES sont aujourd'hui des sujets d'actualité, comme la transition écologique ou la ruralité. Ce que j'apprécie dans ce réseau, c'est que, même s'il s'adapte aux enjeux économiques, sociaux, écologiques, il a toujours eu des convictions fortes. Si on regarde ses positions depuis sa création, on se rend compte de cette belle continuité. »

Hugues Sibille

« Le RTES a toujours eu cette capacité d'anticiper. Cela m'a paru encore plus flagrant à la relecture des différentes lettres thématiques. On a toujours eu une longueur d'avance. Sur les jeunes, sur l'alimentation et les circuits courts, sur les tiers lieux, le foncier, le rural... On a toujours porté ou senti une vision qui s'est révélée finalement être plutôt la bonne. »

Christiane Bouchart

ESS ET RURALITÉ

DE par sa genèse et sa construction, le RTES a longtemps été un « réseau de villes ». La question des territoires ruraux entre plus tardivement dans ses réflexions et par différents biais.

En 2013, le réseau propose à l'Association des Maires Ruraux de France de rejoindre les signataires de la déclaration commune en faveur de l'ESS. De premiers contacts se tissent lors des rencontres nationales des collectivités qui suivent. Le terme d'économie sociale et solidaire n'est pas forcément utilisé mais son rôle reconnu : celui d'être une réponse pertinente aux besoins et au développement des territoires ruraux.

Parallèlement, la réforme des temps scolaires et le passage à la semaine de 4 jours obligent les collectivités à organiser la périscolarité des élèves. Si en ville, la proposition d'activités peut être plus facile, en milieu rural, c'est une autre histoire. Au sein du réseau, des élu·es commencent à soulever ces problématiques.

Il y a aussi l'intuition. Si la loi NOTRe, en 2015, remet en question le rôle des départements, elle peut également ouvrir des voies sur son appui aux territoires ruraux et au développement de l'ESS dans les petites communes.

Enfin, il y a, comme souvent, des personnes. Patricia Andriot, administratrice armée d'une formation et d'un parcours professionnel, associatif et politique teinté d'agriculture, de circuits-courts et de développement local, attire depuis quelques années l'attention du RTES sur cet enjeu de ruralité. Rapidement, elle identifie des moyens pour prendre cette question à bras le corps. Le RTES se rapproche de l'Avise pour répondre conjointement à un appel à projets « Mobilisation collective pour le développement rural » dans le cadre du Réseau Rural français, financé par l'Europe/FEADER, le ministère de l'Agriculture et le CGET (devenu ANCT). L'AVISE est chef de file. Les réflexions démarrent.

En 2018, les deux structures lancent le projet TRESSONS qui ambitionne, sur trois ans, d'analyser et de renforcer l'impact de l'ESS sur les territoires ruraux. Le projet poursuit 4 grands objectifs : analyser (étudier la place de l'ESS dans les territoires ruraux et ses conditions de pérennisation), capitaliser (promouvoir les initiatives réussies, outiller à travers l'élaboration de ressources pédagogiques), accompagner (impulser et renforcer les coopérations entre acteur·rices ruraux, ESS et collectivités) et valoriser (diffuser les enseignements et créer un réseau de partage d'informations).

Une étude statistique « l'économie sociale et solidaire dans les territoires ruraux » est diffusée en 2019 avec le CNCRESS. En 2020 est publié un panorama qui recense une centaine d'initiatives rurales et inspirantes de l'ESS, classées selon sept rubriques : alimentation durable, commerces de proximité, mobilité, tiers-lieux, entrepreneuriat de territoire, économie circulaire et transition énergétique. Quatre territoires ruraux dans lesquels l'ESS apporte des réponses concrètes aux enjeux locaux ont également fait l'objet d'une étude spécifique : la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, le Pays Terres de Lorraine, le Pays Périgord Vert et le Parc naturel régional du Vercors. Et à l'occasion du Forum des ruralités engagées organisé en septembre 2020, l'AVISE et le RTES publient un « mode d'emploi » pour apporter des clés de compréhension et d'action aux décideur·ses public·ques et privé·es qui souhaitent soutenir les projets à fort impact social et environnemental dans les territoires ruraux.

Au-delà de ce programme TRESSONS, le sujet a également permis au RTES de se rapprocher de toute une dynamique d'acteur·rices et de réseaux intervenant déjà dans les milieux ruraux : Terre de Liens, l'UFISC (sur l'entrée culturelle), le MRJC, Familles Rurales, l'Atelier Paysan… Des réseaux au sein desquels l'ESS n'était pas forcément verbalisée ou formalisée en tant que telle, mais présente sous d'autres formes. Économie de proximité, coopératives, services à la personne… Finalement, peu importe le nom qu'on lui donne. Cette réflexion et mise en actions croisées offrent la possibilité d'un portage et un plaidoyer collectif qui n'en est qu'à ses prémices mais qui ouvre un champ des possibles essentiel pour demain.

fig. 16
Séminaire Politique de la Ville (2019)

« L'histoire de l'ESS et son développement sont très liés au monde rural. La porosité est presque naturelle, d'autant que beaucoup de prémices de l'ESS sont nées dans le monde rural, à commencer par les mutuelles et les coopératives agricoles. Dans le cadre du Parlement rural français (instance née de la convergence de plusieurs associations emblématiques, qui a tenu sa première session en octobre 2019), nous considérons que l'ESS est un fertilisant puissant pour le développement des territoires ruraux. Les réseaux de collectivités doivent jouer leur rôle de mise en relation, car pour débuter leur mandat efficacement, les nouveaux élu·es devront être sensibilisé·es et avoir les contacts de ceux et celles qui ont déjà labouré le terrain, qui ont des expériences concrètes et documentées à partager. »

Cédric Szabo

« L'Avise travaillait depuis plusieurs années sur les liens entre ESS et territoires ; aussi, quand le RTES, qui avait repéré via Patricia Andriot l'appel à projets du réseau rural français, nous a proposé de construire ensemble une réponse sur ESS et ruralités, nous avons bien entendu répondu positivement ! Le programme TRESSONS a pour objectif de réunir et d'élargir nos deux écosystèmes d'acteurs : les collectivités territoriales, les réseaux et accompagnateurs qui favorisent le développement de l'ESS et plus généralement tous·tes les acteur·rices du développement économique territorial. L'ESS joue un rôle majeur dans ces territoires et elle propose des solutions que les pouvoirs publics ou les entreprises conventionnelles ne peuvent pas apporter. Nous avons initié ce programme juste avant le mouvement des gilets jaunes. La prise de conscience des problématiques rurales qu'a mis en lumière ce mouvement nous a permis de faire connaître rapidement le programme et d'intéresser, avec nos productions, de nombreux acteurs dont la puissance publique ! »

Cécile Leclair, AVISE

ESS ET POLITIQUE DE LA VILLE

AGIR pour et avec les habitant·es, créer des emplois et des activités socialement utiles, répondant à leurs besoins : la politique de la ville et l'économie sociale et solidaire ont de nombreux objectifs communs.

Pourtant, si à ses prémices dans les années 1980, la politique de la ville affichait une grande proximité avec les acteur·rices de l'ESS dans les quartiers, les liens se sont ensuite distendus. La politique de la ville s'est de plus en plus tournée vers la rénovation et la requalification urbaine ; l'ESS, elle, affirmait une volonté d'émancipation des habitants et de reconnaissance comme économie à part entière.

Dans les années 2010, les deux approches se croisent de nouveau. En 2013, François Lamy, alors Ministre de la ville, signe une convention interministérielle avec Benoît Hamon, alors Ministre délégué chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation. En 2015, les nouveaux contrats de ville intègrent un pilier développement économique, peu présent dans les précédents. Et l'ESS commence à être perçue comme potentiel trait d'union entre les approches sociales et économiques de la politique de la ville.

En 2014 se tissent donc presque naturellement des liens entre le RTES et le commissariat général à l'Égalité des territoires (CGET). Presque naturellement parce qu'il s'agit, encore une fois, d'une histoire de rencontres, avec en protagonistes Christiane Bouchart, qui souhaitait creuser les liens entre politique de la ville et ESS, et Jacques Dughéra, alors salarié du RTES, qui connaissait bien les équipes du CGET.

L'alchimie entre les deux structures fonctionne très vite et se concrétise par des conventions pluriannuelles, avec l'idée de penser ensemble les sujets d'étude, les manières de travailler, les méthodologies. Un réel partenariat, dans le fond comme dans la forme.

Et les pistes à explorer sont nombreuses ! Au niveau national, deux textes législatifs paraissent en même temps : la loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS et la loi de programmation du 21 février 2014 pour la ville et la cohésion urbaine, laquelle donne une priorité toute nouvelle au développement économique au sein duquel l'ESS a une place centrale à occuper. Et à échelle locale, les contrats de ville associent, de façon partenariale, les initiatives d'un grand nombre d'acteur·rices, et en premier lieu, des élu·es locaux·ales, autour d'un projet commun. Le contexte est porteur. En 2014, une première étude est financée par le CGET. Pendant un an et demi, le RTES analyse des initiatives repérées sur les territoires et organise des temps de travail (conférences en ligne, ateliers avec des collectivités, organisation d'un séminaire réunissant plus d'une centaine de participants). Fruit de cette première étude, un guide pratique « Politique de la ville & ESS - initiatives, analyses et éclairages» sort en 2016.

fig. 16

fig. 17
Patrick Viveret

Une première pierre qui ne prétend ni à l'exhaustivité ni même à l'exemplarité ; ce guide « repère » vise à faciliter les croisements entre les politiques publiques d'ESS et de la ville et a vocation à évoluer et à être enrichi. Pour donner à voir, outiller, contribuer à la réflexion et proposer des leviers à destination des collectivités, des services de l'État et de l'ensemble des acteur·rices.

En 2017, le RTES s'engage dans un nouveau cycle de travail avec le CGET (devenu aujourd'hui l'ANCT) et poursuit ses travaux sur les liens entre économie sociale et solidaire et politique de la ville. Veille permanente, séminaires dédiés, lettres thématiques, webinaires, formations croisées, repérage et analyse d'initiatives… En 2019, un nouveau repèrESS est diffusé, fruit d'un travail avec une vingtaine d'initiatives volontaires et enrichi des échanges recueillis lors des séminaires. Certaines initiatives avaient déjà pris part au premier guide, toutes ont le point commun de penser les quartiers prioritaires comme germes d'une Cité de demain, durable, résiliente, sobre et solidaire.

Aujourd'hui, le partenariat entre le RTES et l'ANCT continue, à travers un nouveau cycle et de nouveaux chantiers. Parmi ces derniers, le sujet de l'économie informelle a déjà été identifié. Partage d'expériences entre territoires, création et mise à disposition de ressources… En s'appuyant sur les travaux déjà réalisés autour de la ville, le RTES s'est fixé deux objectifs : accompagner les collectivités dans la mise en place de politiques ou dispositifs facilitant le passage de l'économie informelle à l'économie formelle par et vers l'ESS et contribuer à la reconnaissance de l'utilité sociale de cette économie en matière d'emploi et d'inclusion, de cohésion sociale et de développement des territoires.

« Le RTES veille à intégrer l'ESS dans les nouveaux contrats de relance de transition écologique. Demain, il faudra continuer à trouver les bons leviers et outiller les collectivités pour agir et permettre à l'ESS de jouer pleinement son rôle dans la lutte contre les inégalités, en matière d'emplois, de santé, de logement, d'alimentation, d'accès au numérique, de mobilité… L'objectif du RTES est aussi de faire connaître et reconnaître l'ESS dans les contrats de ville. Trop souvent, il y a du cloisonnement entre les deux politiques. Pour favoriser la transversalité, nous proposons par exemple des formations croisées pour les élu·es et technicien·nes de l'ESS, de la politique de la ville et du développement économique. Et puis, la politique de la ville connaît bien les acteur·rices de l'Insertion par l'Activité économique, mais nous encourageons à élargir ses liens avec toutes les associations, les coopératives (et notamment les CAE)… Bref, tous·tes les acteur·rices de l'ESS ! »

Mahel Coppey

LES MONNAIES LOCALES COMPLÉMENTAIRES

EN France, les modes alternatifs d'échanges se développent à partir de 1994 avec les SEL (systèmes d'échanges locaux), puis avec le mouvement SOL, intimement lié, lui, aux territoires. Né dans les années 2000, sous l'impulsion de Patrick Viveret et avec le soutien de Chèque Déjeuner, de la Macif et du Crédit Coopératif, ce mouvement initie les premières expérimentations de monnaies alternatives dès 2007 dans quelques territoires pilotes. Plusieurs collectivités adhérentes du RTES, dont Lille ou Grenoble, sont engagés dans cette expérimentation. Un sujet historique dans le réseau donc.

Si l'expérimentation n'a pas abouti, des échanges et réflexions entre adhérent·es ont perduré. Des monnaies citoyennes voient le jour, de premières expériences accompagnées par les collectivités sont mises en place en milieu rural… Le RTES s'empare formellement du sujet en 2013 en participant à une première rencontre organisée en Ille-et-Vilaine, sur la base de l'expérimentation menée avec le Galleco.

La même année, Jean-Philippe Magnen, alors vice-président du RTES, se voit confier par les ministères de l'égalité des territoires et du logement, et de l'économie sociale et solidaire une mission sur le sujet. Objectifs : établir un état des lieux des dispositifs et des territoires concernés, identifier les risques et opportunités, et déterminer les leviers d'action des pouvoirs publics. Leur inscription dans la loi ESS en 2014 marque un tournant pour les monnaies locales complémentaires (MLC). Elles deviennent un sujet à part entière et de nombreuses collectivités s'y intéressent.

Les MLC attirent sur la forme, mais dans le fond, ce n'est pas si simple. Elles cumulent la complexité de compréhension et de mise en œuvre des échanges monétaires et leur adaptation aux règles des administrations. Les écarts entre intentions et réalités de terrain se font vite ressentir. Les questions concrètes, techniques, d'organisation refroidissent certaines collectivités pourtant enthousiastes.

Pour accompagner ses adhérent·es, le RTES travaille donc sur la pédagogie. Présentations de retours d'expériences concrètes lors de journées dédiées, participation à un MOOC sur le sujet avec le CNFPT, l'Institut Veblen et CITEGO, fiches pratiques (dans les kits RégionalESS, DépartementalESS et MunicipalESS), diffusion d'ouvrages, de synthèses et d'études comme d'éléments techniques et juridiques… Le réseau écoute, conseille, outille, avertit. Et continue sa veille active sur le sujet, notamment sur l'évaluation de l'impact effectif de ces monnaies sur les territoires.

En parallèle, le RTES porte le sujet sur la scène nationale, aux côtés des acteur·rices et réseaux. Il soutient par exemple la proposition du mouvement SOL de permettre aux collectivités de payer et être payées en monnaies locales complémentaires.

fig. 17

DÉVELOPPER LA TRANSVERSALITÉ (OU L'ESS ÉQUILIBRISTE)

DEUX principes sont inscrits dans les documents fondateurs du RTES : la co-construction et la transversalité. La co-construction est l'une des spécificités de l'ESS ; ses acteur·rices, public·ques ou privé·es, ont donc plus de facilités à s'en emparer et à l'appliquer au sein du réseau. Pour la transversalité, c'est une autre histoire.

Certes, par nature, l'ESS est transversale et relève de plusieurs services de la collectivité : transport, culture, agriculture, économie circulaire, emploi, développement économique, vie associative… Mais, à l'image du développement durable, sa reconnaissance passe également par une politique spécifique qui affirme ses ambitions. Et, surtout, qui est portée par un·e élu·e.

C'est en ayant en tête ce savant équilibre entre transversalité et affichage distinct que le RTES accompagne les différents échelons de collectivités.

« Comme d'autres thématiques (politiques de la ville, de l'égalité femmes/hommes, du développement durable), les politiques publiques d'ESS tentent d'articuler d'une part, une politique de la reconnaissance d'initiatives et d'entreprises souvent marginalisées en faisant valoir les particularités de leurs finalités et de leur gouvernance. Avec d'autre part, l'ambition de diffusion de valeurs et de pratiques (la démocratie, la solidarité et la coopération dans l'économie) à l'ensemble des compétences d'une collectivité locale. Au niveau local, l'affirmation de politiques spécifiques s'est manifestée par la mise en place de dispositifs de valorisation, d'accompagnement et de financement ciblés sur les acteur·rices et les organisations de l'ESS. À ces dispositifs spécifiques s'articulent des actions transversales visant à décloisonner l'ESS et à faciliter la prise en compte de ses entreprises dans les politiques de droit commun. À un premier niveau, la transversalité consiste à mobiliser des ressources politiques, administratives et financières de la collectivité en direction de projets de l'ESS. Cela passe par tout un jeu de sensibilisation, de discussion et d'alliances avec d'autres élu·es et technicien·nes de manière à convaincre que les initiatives de l'ESS peuvent répondre aux grands enjeux de la collectivité locale. Un second niveau de la transversalité vise à mettre en place des dispositifs qui touchent l'ensemble des acteur·rices économiques du territoire. Par exemple, la commande publique responsable, l'insertion professionnelle de personnes handicapées ou issues de la diversité, la conditionnalité sociale et environnementale des aides aux entreprises, les pôles territoriaux de coopération économique ou encore les modalités de répartition et d'allocation des subventions sont autant de politiques potentiellement favorables aux organisations de l'ESS et à leurs collaborations avec des entreprises classiques. »

Laurent Fraisse

« Un levier important passe par la transversalité de la politique ESS, en cherchant toutes les connexions possibles avec les différents secteurs, en se posant systématiquement la question de la place de l'ESS, des gisements d'emplois possibles… C'est un réflexe que nous avions déjà sur notre territoire mais que nous devons encore renforcer. »

Jeanne Barseghian

« La transversalité est un travail de longue haleine et qui va s'amplifier, ce n'est pas toujours naturel pour mes collègues de l'Eurométropole de se demander comment faire intervenir l'ESS. »

Pierre Roth

« À l'échelle nationale, l'ESS n'est pas vraiment un secteur en tant que tel. Les acteur·rices de l'insertion par l'activité économique regardent plutôt les politiques en matière d'emploi, les acteur·rices du sanitaire et social ont comme premier interlocuteur la ministre de la Santé, les coopératives agricoles travaillent avec le ministre de l'Agriculture… Comme l'ESS est présente partout, il ne suffit pas de regarder le budget et les actions du Haut commissaire pour vraiment juger de son développement. D'autant plus que beaucoup de choses se jouent également au niveau des collectivités territoriales. »

Philippe Frémeaux

PRÔNER L'HUMAIN

fig. 18
Assemblée Générale du RTES - Le petit bain - 2021

LORSQUE l'on demande aux élu·es, technicien·nes, partenaires de raconter un souvenir marquant de ces 20 années d'aventure collective, les histoires ont toutes un point commun : celui de parler d'humain. Des rencontres, de la convivialité, des émotions. C'est aussi (et surtout) ce qui fait la force du réseau.

« Mes moments marquants, ce sont avant tout des rencontres. Claude Alphandéry, Paul Singer, secrétaire à l'ESS au Brésil... Et Michel Dinet évidemment, qui était président du département de Meurthe-et-Moselle. Il avait dit qu'en entrant au RTES, il voulait porter l'enthousiasme collectif. J'en suis encore très émue. C'était un sacré personnage. »

Christiane Bouchart

« Je me souviens d'une belle soirée avec RésoVille. Je me souviens de belles rencontres. C'était un super temps informel, quasi hors du temps ! »

Rémy Poignant

« Ma rencontre déterminante avec Christiane Bouchart. Elle était jeune élue à l'époque. Ça m'a beaucoup marqué. Elle m'a tenu la main dès le départ. Et à chaque événement, on se retrouvait. Au Québec, en Corée... Des rencontres comme ça conditionnent les démarches futures. »

Pauline Eyebe Effa

« En fait, il n'y a pas un mais des souvenirs. C'est toujours agréable de participer au RTES. On ne se prend pas la tête, ce n'est pas tendu, l'ambiance est saine, on se dit les choses et il n'y a aucun calcul politique. Ça fait un bien fou. »

Patricia Andriot

« Mon moment fort, ce sont les 10 ans du RTES. Un anniversaire qui permet de se retrouver, d'échanger, ce moment convivial. C'est ça qui est important, la convivialité. Dans notre société, on a besoin de cette convivialité, on a besoin de se rencontrer, on a besoin de moments de bonheur comme l'était cet anniversaire. »

Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine

« Quand je suis arrivée à l'AVISE, fin 2012, je connaissais peu les acteurs nationaux de l'ESS. Et aujourd'hui, je me souviens très bien que lors de ma prise de fonction, une de mes premières rencontres a été un rendez-vous dans un café avec Anne-Laure Federici, déléguée générale du RTES. Je pressentais bien que l'Avise et le RTES avaient plein d'actions à mener ensemble mais ce n'était pas encore très concret pour moi ; 9 ans plus tard, nous sommes partenaires, et de réels partenaires. »

Cécile Leclair

« Toutes les personnes que j'ai rencontrées au RTES sont très ouvertes, à l'image des personnes de l'ESS. Ils ont la force de conviction que l'économie sociale et solidaire est un élément de changement de société, qu'il faut aller de l'avant pour transformer la société. C'est très agréable de travailler avec eux. »

Patrick Klein

«J'ai en tête les deux temps forts fondateurs du RTES : l'Assemblée générale de démarrage à Lons-le-Saulnier et l'Assemblée générale constitutive à Lyon. Je me souviens bien de cette dernière, nous étions au lendemain des attentats du 11 septembre. Et puis, il y a eu les nombreuses journées de travail qui ont suivi. On se réunissait tous au moins deux fois par an, c'était une belle performance !»

Henri Arevalo

« Je me souviens d'un événement à Lille autour de l'Europe, au début du RTES où le sujet avait été pris en compte alors que c'était une petite structure. L'Europe était dès le début dans les réflexions. Je me souviens aussi d'un débat à Paris avec Jeanne Barseghian, elle n'était pas encore «connue» sur la scène politique à l'époque. C'est ça l'intelligence du RTES. On n'est pas dans des rencontres mondaines. On n'invite pas des élu·es "vedettes". On est avec des gens qui bossent sur les territoires. C'est ça qui fait la quallité des échanges et des débats. Longue vie au réseau ! »

Denis Stokkink

« Je me souviens du Forum de Niort. Nous échangeons avec le RTES et ses adhérent·es. Nous écoutons leurs histoires, leurs initiatives, leurs difficultés, leurs défis... Ce sont des rencontres toujours inspirantes et intéressantes. Cela nous donne une véritable vision de ce qui se passe en France. »

Laurence Kwark

« Le séminaire des administrateurs du RTES qui s'est tenu à Montreuil en 2019 pendant 2 jours. C'est un bon souvenir, il a posé les prémices du changement d'une présidence historique du réseau. Et la transition s'est faite presque naturellement grâce à l'intelligence de deux femmes, Christiane Bouchart et Mahel Coppey. »

Pascal Duforestel

fig. 19
Assemblée Générale du RTES - Le petit bain - 2021

« Le RTES, c'est une communauté d'engagement et de projet, centrée sur une utopie réelle : une économie vraiment démocratique, ancrée dans les territoires et au service de l'humain. Cette communauté est faite de personnes engagées et attachantes, que j'ai découvertes peu à peu comme élu puis comme consultant : Christiane Bouchart, faussement austère, vraiment généreuse, Anne-Laure Federici, toujours enthousiaste et pleine de curiosité, Patricia Andriot, infatigable pionnière du développement territorial, Henri Arevalo, histoire vivante de l'ESS... L'économie sociale est belle des acteurs territoriaux qui la font vivre ! Vive le RTES ! »

Cyril Kretzschmar

« Le territoire n'est pas un périmètre géographique délimité : c'est la dimension du réseau dans lequel l'action (humaine) prend son sens. Il peut être mon quartier, ma ville, ma métropole ou mon département, ma région, mon pays, mon Europe, ma planète... Le RTES m'a permis, en de multiples évènements, de parcourir ces différents territoires, avec toujours le même enjeu : l'humain, individuel et collectif, au cœur des initiatives. »

Marc Godefroy

« J'ai le souvenir d'un moment marquant. Ou plutôt d'un homme. C'était lors de la dernière assemblée générale du RTES, au petit Bain à Paris. Il y avait Claude Alphandery, qui entre dans sa centième année. C'était une émotion très forte. C'est quelqu'un qui compte dans l'imaginaire de l'ESS. Cette péniche, l'assemblée générale, le soleil, et la présence de Claude. C'est un grand résistant, et je trouve qu'il incarne parfaitement ce lien entre la résistance et les valeurs de l'ESS. »

Hugues Sibille

« Invités en Corée du sud, Christiane et moi, avons eu la surprise d'être accueillis par le Président de l'université avec une immense banderole dont bien évidemment nous ne comprenions pas la signification. J'apprendrai par la suite que l'université avait transcrit nos deux noms en langue coréenne ! »

Jacques Dughéra

« Je pense aux pionniers de ce réseau, Pierre Jacob, Christiane Bouchart, Aline Archimbaud, Henri Arévalo à ceux qui nous ont nourri par leur pensée avant-gardiste, Alain Lipietz, Jacques Archimbaud, Jean-Louis Laville, Laurent Fraisse, Claude Alphandéry, Hugues Sibille, Guy Hascoët... J'en oublie. Je suis fier d'avoir participé à ce mouvement d'émancipation de l'ESS dans les territoires ! Et un merci particulier à eux et à toutes les équipes salariées qui se sont succédées auprès des administrateurs élus passés et présents »

Jean-Philippe Magnen

fig. 19

04 — VINGT ANS

« En 20 ans, le RTES n'a pas seulement influencé l'échelon local. Il a pesé sur les échelons nationaux, européens, voire internationaux. Sa force réside dans le fait qu'il a réussi à tenir cette influence sur ces différents niveaux. Et qu'il continue à le faire avec intelligence. »

Hugues Sibille

DE PLAI-DOYER POUR FAIRE AVAN-CER L'ESS

AGIR EN EUROPE ET À L'INTERNATIONAL

LE RTES est né pendant le secrétariat d'État chargé de l'économie solidaire, incarné et porté par Guy Hascoët. Si les adhérent·es ont exprimé dès le début le besoin de partager leurs expériences naissantes, ils ont aussi et surtout eu envie de se rassembler pour peser sur la scène nationale et faire avancer l'économie sociale et solidaire.
20 ans après, le RTES est reconnu en France comme le réseau des collectivités de tous les échelons ; une reconnaissance qui dépasse le cadre français et s'installe aujourd'hui en Europe et à l'international. Quand on connaît le temps du politique, le temps de la maturation des idées et de leurs transformations en termes législatifs ou symboliques, 20 ans, ce n'est pas grand chose.

fig. 20 —
Conseil ESS à Strasbourg

« Je salue le travail du RTES et le rôle des élu·es adhérent·es qui plaident pour la reconnaissance de l'ESS comme pouvoir économique à part entière, comme vecteur de cohésion sociale et vecteur de développement durable. Qui plaident pour que l'économie sociale et solidaire soit enfin reconnue comme un axe incontournable et une stratégie de croissance inclusive. »

Benoît Hamon

fig. 20

fig. 21 et fig. 22 —
7ème Rencontre nationale des collectivités locales autour de l'ESS - Ministère de la transition écologique et solidaire - 2018

« En 20 ans, nous avons réussi à construire ce réseau, en ayant aujourd'hui une couverture nationale significative. Cela témoigne du fait que le RTES apporte des réponses pour accompagner les territoires adhérents à mener localement leur politique de soutien à l'ESS. Je reconnais également notre capacité à être réactif sur les sujets qui émergent dans les territoires, et ainsi à accompagner les collectivités sur ces nouvelles questions, dernièrement sur le lien entre ESS & revitalisation des cœurs de ville, sur l'accès au foncier des acteurs de l'ESS, sur la question des communs... Cela prouve une certaine agilité du RTES. Nous pouvons également être fier·es que le RTES ait été reconnu et associé à la loi ESS de 2014 portée par Benoît Hamon. Nous sommes aujourd'hui encore reconnus dans le paysage institutionnel, que ce soit au niveau local, national voire à l'échelle européenne. Nous avons notre place aux côtés d'autres réseaux de collectivités. »

Christiane Bouchart

« Je souhaitais prendre ma part aux actions de plaidoyer que porte le RTES à l'échelle nationale et européenne. C'est important qu'au sein du RTES, des personnes de différents territoires, extérieures à Paris, aient envie et soient en capacité de faire du plaidoyer, en promouvant les solutions portées par les acteurs de l'ESS. »

Emeline Baume

PORTER LA VOI(E)X DE L'ESS AUX CÔTÉS DE SES ACTEURS

POUR renforcer la place de l'économie sociale et solidaire dans les politiques publiques et montrer le rôle des collectivités dans son développement, le RTES mise, encore une fois, sur le collectif. Avec les acteur·rices et réseaux d'acteur·rices, sur le terrain comme au sein d'instances nationales, l'objectif reste le même : faire alliance pour porter haut la voix de l'ESS.

fig. 21

fig. 22

fig. 23 —
Les États généraux de l'ESS - 2011

fig. 24 —
Conseil supérieur de l'ESS (Strasbourg)

UN TEMPS « INITIATEUR » : LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ESS

EN 2011, sous l'impulsion de Claude Alphandéry, sont organisés les États généraux de l'Économie Sociale et Solidaire. À un an des élections présidentielles, l'objectif est de mettre un coup de projecteur sur l'ESS et ses acteurs. Mais il s'agit aussi d'être force de propositions. Ces États généraux ont notamment abouti à la production collective de "Cahiers d'espérance", qui proposent des solutions concrètes, solidement argumentées, et regroupent des propositions originales et réalistes.

Dès 2009, le RTES s'est largement investi dans ces réflexions, animées par le Labo de l'ESS : participation aux comités de pilotage, contributions à l'élaboration des propositions, relais des travaux menés… Dans le même temps, il s'est montré attentif à la place laissée aux territoires et aux collectivités locales dans le processus… et a aidé ses adhérent·es volontaires à s'y impliquer. Une stratégie payante : au total, plus de la moitié des collectivités adhérentes au RTES de l'époque ont contribué à ces Etats Généraux !

À l'issue de ce travail, quelques thématiques communes ont émergé : les questions d'emplois et de territoires, d'innovation sociale, de co-construction des politiques publiques… Le RTES a alors choisi de creuser plus particulièrement trois sujets, et de participer à la réalisation de trois Cahiers d'espérance dédiés :

/ Coopération des collectivités pour faciliter la coopération entre acteurs ;

/ L'ESS, des valeurs et une stratégie pour une autre politique de la ville ;

/ Politiques publiques, la place de l'utilité sociale.

Témoins d'une expression collective forte des collectivités, ces cahiers ont été largement diffusés lors des trois journées des États Généraux de l'ESS, qui ont réuni plus de 5 000 personnes à Paris.

CO-PORTER, CO-SIGNER… CO-REPRÉSENTER !

POUR porter haut la voix des collectivités, pour alerter, dénoncer ou sensibiliser à certaines problématiques, le réseau co-signe ou publie des tribunes. Là encore, les exemples sont légion. En 2017, il prend position contre le gel des contrats aidés et l'absence de dispositions transitoires en la matière. Les lourdes conséquences sur les publics éloignés de l'emploi et sur la continuité de certains services publics sont dénoncées. En mars 2018, le RTES co-porte une lettre ouverte des élu·es locaux·les à destination du Haut-commissaire à l'ESS et à l'innovation sociale. Objectif de la missive : obtenir des clarifications juridiques sur l'usage actif des monnaies complémentaires par les collectivités. En septembre, le RTES s'associe à une tribune portée par Finansol et publiée dans Le Monde. Alors que le projet de loi relatif à la Croissance et à la Transformation des Entreprises -loi PACTE- était examiné à l'Assemblée nationale, il s'agissait là de ne pas manquer cette opportunité de dynamiser la finance solidaire.

Dans le même temps, le RTES est également un membre très actif du Conseil supérieur de l'ESS (CSESS), aux côtés de l'association Régions de France, de l'Association des Maires de France et de l'Assemblée des Départements de France. Plusieurs administrateurs·rices du RTES participeront aux différentes commissions du CSESS (égalité femmes-hommes, europe et international, implication des jeunes, écosystème de l'innovation ou stratégie et développement de l'ESS). Et dès son installation par Martine Pinville, le 8 octobre 2015, Christiane Bouchart en est élue vice-présidente. Elle sera réélue en 2019.

fig. 24

fig. 25 —
Séminaire du conseil d'administration en visioconférence - 2020

fig. 26 —
Journée territoriale Provence-Alpes-Côte d'Azur - Corse - 2014

S'APPUYER, TOUJOURS, SUR LES TERRITOIRES

LA force du RTES réside encore et toujours dans son socle : les territoires. Que ce soit pour défendre la place de l'ESS dans une loi ou pour porter un discours à l'Union européenne, ce n'est pas un réseau monolithique qui agit mais l'ensemble de ses adhérent·es. Chacun à son niveau.

Si le RTES porte en direct des propositions et défend une vision partagée, il le fait en s'appuyant systématiquement sur sa base. Les adhérent·es sont consulté·es. Les collectivités territoriales sont sollicitées pour produire des contributions. L'approche n'est pas toujours simple à mettre en œuvre, mais elle garantit que les propositions élaborées le seront au plus près des réalités de terrain. Au placard, les idéaux intellectuels ou théoriques parfois totalement déconnectés du réel !

Le cas de la loi climat résilience, et en particulier de ses articles relatifs à la commande publique, illustre les vertus de cette approche chère au RTES. Dans son épure initiale, les mesures relatives à la commande publique avaient tout pour ressembler à un idéal, puisqu'elles étaient principalement basées sur le renforcement des Schémas de Promotion des Achats Ecologiquement et Socialement Responsables (SPASER). Mais les collectivités territoriales sollicitées par le RTES, même les plus avancées, ont fait part d'importantes limites de terrain en la matière. Des remontées qui ont permis de mettre l'accent sur l'impératif d'outillage et d'accompagnement des acheteur·ses des collectivités et de l'ensemble des acteur·rices de la chaîne des achats publics sur ces sujets. Mais aussi sur l'importance de garder une grande latitude sur les modalités de mise en œuvre de la « considération sociale » au sein d'un marché. Ce qu'il fallait démontrer.

fig. 25

fig. 26

L'ESS SUR LA SCÈNE POLITIQUE

INVITER L'ESS DANS LES ÉLECTIONS

EN 2012, sous l'impulsion du Labo de l'ESS notamment, l'économie sociale et solidaire s'invite dans la campagne présidentielle et dans l'agenda des candidat·es. De nombreuses rencontres sont organisées, auxquelles participent notamment François Bayrou, Eva Joly, François Hollande, Jean-Luc Mélenchon ou Nathalie Kosciusko-Morizet. Le 26 mars par exemple se tient une rencontre débat co-organisée notamment par l'université populaire et citoyenne du CNAM qu'anime Jean-Louis Laville, spécifiquement dédiée au projet présidentiel de François Hollande : « Initiatives citoyennes et politiques publiques, vers une nouvelle alliance ». L'occasion pour Laurianne Deniaud, Aurélie Filipetti et Vincent Peillon de noter l'importance de refonder un partenariat entre Etat, collectivités et acteur·rices avec en ligne de mire, un premier objectif fondateur : la préparation de la loi de programmation ESS.

En 2017, le RTES est à nouveau au rendez-vous des Présidentielles et Législatives en s'associant aux interpellations d'une douzaine d'acteur·rices de l'ESS : Pacte Bio, UDES, FNARS, Fonda et mouvement associatif, Mutualité française, CoopFR… En résulte un plaidoyer qui réaffirme avec force l'engagement des collectivités pour des politiques publiques de l'ESS et met l'accent sur six propositions prioritaires.

/ L'importance d'un portage politique national à la hauteur des enjeux

/ L'inscription de l'ESS dans les différentes politiques publiques

/ L'introduction d'un volet ESS dans les schémas d'action publique

/ L'importance de la coconstruction des politiques publiques à tous les niveaux

/ La prise en compte de l'impact social et sociétal dans toutes les politiques publiques

/ Le renforcement de la capacité d'agir des collectivités territoriales et un droit à l'expérimentation.

Les réponses reçues par les candidat·es, leur participation aux rencontres et aux débats organisés par les acteur·rices, la place accordée à l'ESS dans leurs documents programmatiques : autant d'indices qui témoignent de la vitalité de la thématique ESS et de sa montée en puissance, à tous les échelons de l'agenda politique et électoral !

En 2020, les élections municipales offrent au RTES l'occasion d'innover dans sa démarche de plaidoyer, en alimentant cette dynamique de manière plus opérationnelle pour répondre aux besoins concrets des futures équipes d'élu·es qui désirent insuffler davantage d'ESS dans leurs politiques publiques. Le réseau lance le kit MunicipalESS, rapidement complété en 2021 par les kits DépartementalESS et RégionalESS.

MUNICIPALESS, DÉPARTEMENTALESS, RÉGIONALESS : LES KITS ÉLECTIONS À LA LOUPE

L'objectif ? Répondre au « comment ». En effet, si aujourd'hui de plus en plus d'élu·es ont conscience du rôle majeur que peut jouer l'ESS dans le développement soutenable de leur territoire, beaucoup ne voient pas encore comment s'y prendre.
Le public ? Les candidat·es aux élections, puis les équipes nouvellement élues. Ces kits s'adressent à tous ceux qui désirent soutenir et développer des dynamiques ESS dans les villes/les départements/les régions.
Le contenu ? Des fiches pratiques et thématiques. Adaptées aux spécificités et aux compétences de chaque échelon territorial, ces fiches donnent aux futur·es élu·es de premières clefs pour mettre en œuvre une politique volontariste structurée, détaillent les leviers techniques dont ils disposent et illustrent la manière dont les politiques publiques thématiques peuvent intégrer l'ESS. En somme, à la fois un guide pratique, technique mais aussi une vraie revue d'inspiration !

LA LOI ESS, UN SYMBOLE COLLECTIF

DÉFINITIVEMENT adoptée le 21 juillet 2014 par l'Assemblée nationale, sans vote d'opposition, la loi Économie Sociale et Solidaire est une vraie reconnaissance pour tous ses acteur·rices. C'est aussi une voie qui s'ouvre vers un grand changement d'échelle pour l'ESS.

Aux côtés du législateur et des autres acteur·ices du secteur, en s'appuyant sur une large consultation de ses adhérent·es, le RTES se mobilise dès 2012 en apportant plusieurs contributions au projet de loi. En 2013, celles-ci s'enrichissent encore lors des journées nationales et inter-territoriales autour de l'ESS. Et le 29 août, Christiane Bouchart est auditionnée par Marc Daunis, rapporteur du projet de loi.

« La première petite révolution a été la volonté du gouvernement de co-construire avec les territoires et avec les acteurs de l'ESS des réponses politiques et publiques à l'émergence de besoins nouveaux. La loi sur l'ESS ne résume pas l'ambition du gouvernement en ce qui concerne les territoires et leur rôle dans le développement de l'ESS. Plutôt que d'affirmer un chef de filat, c'est dans la co-construction entre les régions, les départements, les municipalités, les agglomérations et l'État que nous parviendrons à faire en sorte que l'ESS se développe partout sur le territoire, en respectant les spécificités de chacun d'entre eux et les besoins sociaux qui s'y expriment. »

Benoît Hamon

On retrouvera dans le texte adopté en juillet 2014 plusieurs propositions du réseau et de partenaires :

- L'inscription de l'ESS dans les schémas régionaux de développement économique et d'innovation
- L'organisation d'une conférence régionale de l'économie sociale et solidaire
- La définition des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)
- La définition de la subvention
- La référence à la coconstruction des politiques d'ESS

Par ailleurs, le RTES a réalisé un important travail de sensibilisation et d'information auprès des collectivités adhérentes, mais aussi plus largement au travers de sa lettre électronique et de son site web.

« Quand on prend par exemple les actions et réflexions menées autour de la loi ESS, on voit bien que les collectivités à elles seules n'auraient pas pu capitaliser tout cela sans le travail du RTES. »

Rose-Marie Saint-Germès Akar

« Au départ, l'ESS, c'était surtout une affaire que l'on déléguait, généralement à des élu·es "écolos", et qui restait cantonnée à certaines collectivités. Aujourd'hui, le sujet a vraiment pris une toute autre ampleur politique ! »

Jérôme Saddier

LES AUDITIONS DU RTES

fig. 27 —
Rencontre avec Odile Kirchner à Bercy

Le RTES est régulièrement auditionné sur des questions politiques et législatives, mais aussi sur les grands sujets qu'il défend depuis sa création. Quelques exemples parmi les plus marquants :

2020

Le RTES est auditionné dans le cadre du projet de loi finances 2020, par la députée Mme Barbara Bessot Ballot, rapporteure de l'avis budgétaire sur l'économie sociale et solidaire (ESS) pour la commission des affaires économiques. L'occasion de valoriser le rôle de l'ensemble des collectivités dans le soutien à l'ESS, et aussi de faire remonter les difficultés du terrain liées à l'application de la loi NOTRe. Mahel Coppey rencontre la Secrétaire d'État en charge de l'ESS, Olivia Grégoire, pour défendre la place de l'économie sociale et solidaire dans le plan de relance.

2021

Stéphane Pfeiffer, administrateur du RTES, est auditionné dans le cadre d'une mission sur le développement des SCIC et des CAE. Face à l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) et l'Inspection Générale des Finances (IGF), il défend la pertinence du statut de SCIC pour les collectivités et met en évidence plusieurs freins persistants qui entravent son développement.

2009

Le réseau compte parmi la cinquantaine d'acteur·rices auditionné·es pour les travaux préparatoires du rapport Vercamer sur l'entrepreneuriat social et solidaire. Un document fondateur, qui sera publié un an plus tard.

2012

Sur sollicitation du cabinet de Valérie Fourneyron, Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie associative, le RTES contribue à deux chantiers relatifs aux liens et aux modalités de contractualisation entre Etat, collectivités et associations. Ce travail a abouti à l'élaboration d'une charte inédite, qui affirme notamment l'utilité sociale et la contribution des associations à l'intérêt général et au vivre-ensemble et souligne la dynamique associative. Un appui solide pour le développement de relations durables entre collectivités locales et associations ! Indirectement, c'est aussi toute une démarche d'innovation à même de répondre aux besoins économiques, sociaux et environnementaux des territoires qui s'est ainsi trouvée encouragée et favorisée.

DES PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS : LES RÉSEAUX DE COLLECTIVITÉS

UNE HISTOIRE DE CONNEXIONS

POUR faire avancer la question de l'ESS à tous les échelons de l'action publique et politique, le RTES développe depuis 2013 des relations suivies avec d'autres réseaux de collectivités. L'objectif est double : favoriser l'intégration de l'ESS dans leurs travaux et permettre le co-portage de plaidoyers.

Cette ouverture s'est amorcée grâce à une somme d'initiatives émanant de plusieurs collectivités adhérentes. Membres du RTES mais également d'autres réseaux de collectivités, ces véritables poissons pilotes ont permis et facilité prises de contacts et rapprochements. Des échanges qui se sont concrétisés, peu à peu, par une montée en puissance de la thématique ESS dans les travaux de l'ensemble des partenaires.

/ Avec **Régions de France (ARF)**, les échanges démarrent dès 2004 : une journée de travail commune, puis la publication d'un ouvrage intitulé « Avec la région pour l'ESS » (réalisé avec le Mouvement pour une Economie Solidaire, MES), constituent les premiers points de contact. En 2007, le RTES participe à deux reprises à des temps forts de l'ARF. Mais cette relation naissante prend une nouvelle ampleur à partir de 2008 avec la création, à l'initiative de Philippe Chesneau, d'une commission dédiée à l'ESS au sein du réseau, commission qui sera par la suite présidée par Marie-Guite Dufay. La dynamique porte ses fruits : en 2014 les élu·es en charge de l'ESS sont nombreux dans les régions. Elle se poursuit en 2018, avec l'organisation d'un atelier « Europe et ESS » lors du Congrès national. En 2020, les deux réseaux co-organisent une rencontre sur la place de l'ESS dans les programmes opérationnels régionaux.

/ Avec l'**Association des Départements de France (ADF)**, les échanges s'ouvrent en grande partie sous l'impulsion d'un homme : Michel Dinet, à la fois administrateur du RTES et vice-président de l'ADF. En 2011 : les deux réseaux co-organisent une journée sur les enjeux de l'ESS pour les départements. Les temps forts et les initiatives communes s'enchaînent, avec par exemple, en 2017, l'organisation d'un atelier consacré à l'ESS dans le cadre du 87e congrès de l'ADF et, en 2020, un webinaire « Départements et ESS ».

/ En 2012, l'**Association des Maires de France (AMF)** consacre une des tables rondes de son 93ème Congrès à l'ESS et sollicite le RTES pour une intervention. C'est Jean-Philippe Magnen, vice-président du RTES, qui se pliera à l'exercice. Puis en 2019, dans le cadre de son 102ème Congrès, l'association organise un atelier en partenariat avec le RTES : « L'économie sociale et solidaire au service du développement des territoires ». Une initiative couronnée de succès, qui témoigne d'une vraie prise de conscience par les Maires de l'importance de l'économie sociale et solidaire pour le développement des territoires ruraux et urbains. Toujours dans l'idée d'être au plus proche des territoires, des débats, rencontres ou échanges sont également menés avec les structures de l'AMF : l'association des Maires du Nord, des Hautes-Alpes, de Gironde ou encore celle des Maires d'Ile-de-France, dans le cadre du club ESS dédié (voir page 37). Plus récemment, l'AMF a également relayé le Kit MunicipalESS.

/ Les échanges avec **France urbaine** (qui rassemble Métropoles, agglomérations et grandes villes) s'ouvrent en 2020, autour de la préparation d'une Convention de partenariat qui sera signée officiellement en 2021, en présence d'Olivia Grégoire, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable. Cette convention est élaborée autour de trois principaux axes : le renforcement de la place de l'ESS dans les stratégies territoriales de la nouvelle mandature, le développement de la commande publique responsable et enfin le renforcement du plaidoyer européen.

UNE DÉCLARATION COMMUNE ET DES RENCONTRES NATIONALES

fig. 28 —
Remise de la déclaration commune à Benoît Hamon

CET engagement des réseaux de collectivités s'est formalisé par un premier acte fondateur : la Déclaration commune des réseaux de collectivités locales en faveur de l'ESS, remise à Benoît Hamon en 2013. Sous l'impulsion du RTES, on retrouve six signataires : l'ARF (aujourd'hui Régions de France), l'ADF, l'AMF, ainsi que l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), l'Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF, aujourd'hui France Urbaine) et l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF).

Dans ce texte, ils affirment que « l'ESS démontre qu'il est possible d'entreprendre, de produire et de consommer autrement » et qu'elle constitue « un modèle économique à part entière, qui apporte des réponses aux besoins de [leurs] territoires ». Par conséquent, ils appellent à une politique nationale en faveur de l'ESS, avec quatre principaux objectifs :

/ Affirmer la place de l'ESS au sein de l'Économie

/ Reconnaître la contribution des acteur·rices de l'ESS à l'intérêt général

/ Inscrire la promotion et le développement de l'ESS dans l'ensemble des schémas directeurs des politiques publiques

/ Veiller à ce que la dimension ESS soit prise en compte dans tous les projets de loi relatifs au développement économique, à la démocratie locale, la formation professionnelle, l'éducation et la recherche.

En 2015, l'initiative est relancée avec un nouvel acte collectif fort : la publication de l'Appel national des élu·es locaux·les pour une Économie Sociale et Solidaire. L'Association Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays (ANPP) rejoint les six signataires historiques. Avec cet Appel, les représentants des élu·es locaux·les affirment leur engagement collectif et individuel en faveur des politiques publiques de l'ESS et s'engagent à « faire leur part », en œuvrant activement sur leur territoire au développement de celle-ci.

Parmi les actions inscrites dans la déclaration commune, il y a celle d'organiser des rencontres nationales pour rassembler une fois par an l'ensemble de ses signataires. Une démarche naturelle pour le RTES, qui organisait depuis 2001 une journée annuelle pour ses adhérent·es. Avec cette ouverture, l'exercice change de nature et d'ampleur : il ne s'agit plus d'inviter des partenaires à intervenir, mais de penser et de co-organiser tout l'événement avec eux. En 2012, les Rencontres des collectivités locales autour de l'ESS voient le jour. Cette première édition est parrainée par de nombreux Maires et Présidents de collectivités. Un beau succès : 120 participant·es se serrent dans la salle mise à disposition par la mairie de Paris et 130 assistent aux échanges à distance. À partir de 2013, des rencontres inter-territoriales complémentaires sont organisées en simultané, donnant encore davantage d'ampleur à l'événement… et à la thématique.

« Au moment où l'ESS a eu une reconnaissance à travers la loi Hamon, le RTES a su prendre le bon virage. Il a aussi su prendre le virage des élections régionales et municipales. Aujourd'hui, c'est un réseau plus ouvert, institutionnalisé, où chacun a sa place. Le RTES a aussi su ouvrir son Conseil d'Administration à toutes les couleurs politiques, il a su adopter la bonne posture tout en ne perdant rien de ses valeurs. »

Patricia Andriot

FAIRE LEVIER EN EUROPE

L'action du RTES en Europe se joue à deux niveaux. En France, à l'échelle du réseau et de ses partenaires, l'enjeu est de favoriser les débats et échanges sur la thématique européenne, dans le but d'élaborer collectivement des réflexions, des positionnements et des actions communes. Cette parole des collectivités, le RTES va la porter à l'échelle européenne en participant aux instances et aux rencontres et en endossant, là encore, le rôle de plaidoyer. Élaborer collectivement une pensée et des modes d'actions, pour ensuite les partager à plus grande échelle c'est un véritable effet de levier vertueux, qui contribue, d'un côté à l'élaboration progressive d'un projet européen plus social et solidaire, et de l'autre, à une acculturation ciblée et plus rapide des collectivités adhérentes aux enjeux des politiques européennes pour l'ESS.

« Au sein du RTES il y a toujours eu la volonté de s'ouvrir à l'économie sociale et solidaire à échelle internationale. Dans la deuxième partie de l'histoire du réseau, l'Europe a même joué un rôle essentiel et s'est vraiment retrouvée au cœur des débats, sous l'impulsion de gens comme Patricia Andriot. La création d'une commission Europe au sein du RTES, c'était quelque chose de rare et remarquable à l'époque. La conséquence de tout ça, c'est que le réseau a offert un effet levier très important sur l'enjeu européen. Il a largement contribué à une prise de conscience de l'importance de l'Union Européenne pour les acteurs territoriaux de l'ESS en France. »

Denis Stokkink

« Aujourd'hui, quand les services de la Commission européenne veulent mettre en valeur une pratique, ils se tournent assez naturellement vers le RTES pour trouver les exemples ou les idées que nous capitalisons avec nos adhérent·es, au plus près du terrain. Dans le même temps, à l'échelon local, si je n'étais pas un relais de la Commission sur mon territoire et dans ma collectivité, peu de technicien.nes et d'élu.es en entendraient parler. Nous avons vraiment ce rôle de relais des instances européennes vers les collectivités d'une part, et des collectivités vers les instances de l'autre ! »

Sandra Guilmin

« Le RTES est au juste équilibre entre lobbying et centre de ressources. Il assure une fonction de plaidoyer auprès des ministères et de l'Europe, pour faire notamment reconnaître le rôle des territoires. Côté centre de ressources, il rassemble des fiches, webinaires… Le RTES a su tenir cet équilibre, c'est ce que j'apprécie depuis le début ! Les débats sont de grande qualité, on ne se noie pas dans des discussions politiques. Il est sain, équilibré économiquement, vit grâce à ses adhérent·es. Il a su s'installer et se faire reconnaître dans le paysage national et européen. En bref, le temps passé au RTES, c'est du temps agréable et efficace ! »

Patricia Andriot

AGIR AU CŒUR DES INSTANCES EUROPÉENNES

DEPUIS sa création, le RTES entretient des liens avec plusieurs réseaux européens, notamment avec le Réseau Européen des Villes et Régions de l'Économie Sociale (REVES), dans lequel plusieurs administrateur·trices du RTES ont été impliqué·es, ainsi qu'avec le RIPESS Europe.

À partir de 2013, les enjeux européens vont irriguer encore davantage les échanges au RTES avec la réactivation de la commission Europe, sous l'égide de Patricia Andriot. Dans le même temps, le réseau suit les travaux de l'intergroupe Économie Sociale du Parlement Européen et participe au Réseau Intercontinental de Promotion de l'ESS (RIPESS-Europe). Dans ce cadre, le RTES contribue notamment, en 2018, à élaborer des propositions pour développer l'ESS en Grèce.

L'année 2014 marque une nouvelle étape importante avec la création du GECES, le groupe d'expert·es de la Commission européenne sur l'entrepreneuriat social. Les candidatures de Patricia Andriot, vice-présidente du RTES, et de Sandra Guilmin, pour l'Eurométropole de Strasbourg, sont retenues pour intégrer ce groupe, aux côtés de 80 représentant·es d'États, d'organismes publics et privés et d'acteur·rices de l'ESS. Elles y siégeront entre 2015 et 2018, pour défendre la dimension territoriale de l'ESS mais aussi les potentialités qu'ouvre l'implication des collectivités sur le sujet. En parallèle, Christiane Bouchart représente le RTES au sein de la commission Europe et international du Conseil Supérieur de l'ESS (CSESS). Cette instance nationale a pour objectif, entre autres, de veiller à l'articulation des réglementations et des représentations relatives à l'ESS aux échelles européenne et nationale.

« En tant que membre de la commission Europe du RTES, je garde surtout en tête nos actions pour la mise en réseaux au niveau européen du tissu de l'ESS, afin que le secteur pèse de tout son poids dans les politiques de l'UE. Je me rappelle de la soirée de lancement à l'Hôtel de ville de Paris, mais aussi des voyages d'études sur les monnaies locales à Nantes, les pôles de coopération économique à Toulouse. Et bien sûr, Bilbao 2018, pour le Global social economy forum où j'avais témoigné de la participation de Strasbourg à l'action pilote de la Commission européenne ESER, les régions européennes de l'économie sociale qui a connu deux éditions depuis ! »

Jeanne Barseghian

INTERPELLER, PESER DANS L'AGENDA POLITIQUE EUROPÉEN

L'ENGAGEMENT du RTES à l'échelon européen passe aussi par des actions de plaidoyer, qu'il s'agisse de les porter ou de s'associer aux initiatives d'autres acteur·rices. À chaque temps fort de l'agenda politique, le réseau est au rendez-vous pour faire entendre et défendre la voix des collectivités.

Si le RTES interpelle les candidat·es aux élections européennes dès 2009, la démarche prend de l'ampleur lors des élections 2019. En amont de celles-ci, alors que se négocie le cadre réglementaire et budgétaire de la programmation européenne pour la période 2021-2027, le RTES publie en 2018 un texte qui éclaire et reprend l'ensemble de ses positions : « 10 propositions pour une Europe plus solidaire ».

UN PLAIDOYER FONDATEUR : LES 10 PROPOSITIONS DU RTES POUR UNE EUROPE PLUS SOLIDAIRE

1. Renforcer la reconnaissance et l'accessibilité des petites structures aux financements européens
2. Simplifier les règles administratives, stabiliser les règles de gestion des programmes européens et développer de l'ingénierie pour accompagner les structures de l'ESS
3. Adapter les cadres réglementaires européens aux spécificités des structures de l'ESS
4. Renforcer la culture européenne des élu·e·s et des acteur·trices
5. Renforcer la prise en compte des territoires à l'échelle européenne
6. Renforcer la gouvernance locale avec et pour l'Europe
7. Développer la coopération territoriale
8. Développer la capacité d'innovation des collectivités territoriales
9. Développer les réseaux à l'échelle européenne
10. Faire la preuve de l'innovation et faire preuve d'innovation

En avril 2019, la campagne est lancée : en partenariat avec ESS France et le Labo de l'ESS, trois déjeuners ou petits-déjeuners sont organisés avec des candidat·es aux européennes. Comme point de départ des débats : le plaidoyer ESS pour l'Europe issu des propositions des membres d'ESS France, de Social Economy Europe, du Labo de l'ESS et du RTES.

Le 13 mai 2019, le RTES participe aussi au débat d'interpellation des candidat·es aux élections européennes organisé par Commerce Equitable France. Au programme, une réflexion sur la thématique Inégalités et changement climatique : « Quelle Europe pour faire face à ces enjeux planétaires ? ». L'occasion pour Mahel Coppey, vice-présidente du RTES, d'interroger les candidat·es sur la façon dont l'Europe peut soutenir les collectivités territoriales et la société civile dans l'expérimentation et l'essaimage d'innovations sociales.

À l'issue de ces élections, le RTES co-signe une tribune avec le Labo de l'ESS, REVES, Social Economy Europe, ESS France, Pour La Solidarité, CECOP-CICOPA Europe et ConcertES, intitulé «Pour une Europe des citoyens et des territoires». Le texte vise à assurer la visibilité de l'ESS au niveau européen et à renforcer la politique européenne de l'économie sociale. Publié dans la revue Alternatives Economiques le 28 mai 2019, il paraîtra également en Espagne, puis dans d'autres pays européens. Dans ce texte, les signataires affirment leur intention de poursuivre le travail de sensibilisation et d'interpellation mené pendant les élections auprès des candidat·es élu·es.

En 2020, l'action du RTES s'articule autour de l'inscription de l'ESS dans les Programmes Opérationnels Nationaux et Régionaux (PON et POR). Cet effort de plaidoyer se poursuit aujourd'hui, notamment via un travail de sensibilisation des collectivités membres du réseau pour une meilleure prise en compte de l'ESS dans la rédaction des POR 2021/2027.

En 2021, la prise en compte de l'ESS par les instances est en voie de s'accélérer à nouveau. La Commission européenne prévoit de se doter d'un plan d'action européen pour l'ESS qui devrait être adopté à la fin de l'année. Au préalable, une vaste consultation est lancée. Consultation à laquelle, bien sûr le RTES contribue, en s'appuyant sur l'expérience de ses 180 collectivités adhérentes.

> ***« Le RTES agit d'abord sur les territoires. Timothée Duverger disait l'importance de la réalisation des utopies locales. Ces expérimentations territoriales sont fondamentales et il est fondamental de les partager à l'échelle européenne, pour qu'on puisse faciliter les coopérations. Deuxième point fort du réseau : c'est un relais de l'information européenne pour les acteurs français. On a besoin de ces réseaux nationaux, à l'écoute du terrain, pour nous faire remonter les besoins et expérimentations et, dans l'autre sens, diffuser l'information. Sur ces enjeux, le RTES réalise un très beau travail depuis des années. »***
>
> ***Patrick Klein***

fig. 29 —
Journée «Collectivités & Monnaies Locales Complémentaires» à Strasbourg

CO-CONSTRUIRE UNE PENSÉE, PARTAGER DES MODES DE FAIRE

LE RTES, c'est aussi l'animateur d'une réflexion collective sur les questions européennes, qui se traduit par la création et la participation à de nombreux événements et temps d'échanges collectifs. Dans le même temps, ces espaces contribuent à rapprocher les acteur·rices les un·es des autres et favorisent les rencontres et les connexions fécondes.

En 2013, la commission Europe est réactivée au sein du réseau et son animation est confiée à Patricia Andriot. Les objectifs affichés sont nombreux.

/ Outiller et informer les adhérent·es du RTES sur l'actualité des fonds européens et les sensibiliser au soutien qu'ils peuvent apporter à l'ESS

/ Faire mieux comprendre la réalité de l'Économie Sociale européenne aux adhérent·es

/ Organiser une veille européenne en matière de contractualisation entre collectivités territoriales et acteur·rices de l'ESS (SIEG, marchés publics)

/ Développer le plaidoyer collectivités et ESS dans les enceintes européennes ou les enceintes nationales à vocation européenne

Ces ambitions globales se traduisent notamment par des interventions régulières sur les territoires. Le RTES organise également des webinaires et des formations. Des rendez-vous appréciés qui offrent aux adhérent·es beaucoup d'apports théoriques et pratiques sur tous ces sujets.

En janvier 2015, un premier temps fort est organisé avec le soutien du réseau REVES et de l'AVISE: la rencontre « Collectivités territoriales, ESS et Europe ». L'occasion, entre autres, de présenter les principaux résultats d'une étude réalisée avec l'AVISE et intitulée « Programmes opérationnels FEDER-FSE ? Quelle place pour l'ESS ? ». Plus de 130 participant·es répondent présent·es. 8 nationalités et près de 40 collectivités sont représentées. Outre la qualité des échanges qui s'y sont tenus, cette rencontre a eu une autre vertu : celle de favoriser les rencontres et les connexions entre participant·es propices à des rapprochements concrets. C'est par exemple grâce à des contacts établis pendant cette rencontre que les villes de Paris et Strasbourg ont intégré Urbact, le programme européen d'échanges pour un développement urbain durable.

En janvier 2018, à Lille, le RTES réorganise un temps fort : « Europe & ESS, l'heure est venue ! ». Le colloque, qui a rassemblé plus de 170 participants, est une réussite et un encouragement à poursuivre le travail engagé. S'en suit la parution du RepèrESS « Europe & ESS, Enjeux et leviers d'actions pour les collectivités locales », qui rassemble un état des lieux de la place de l'ESS dans le paysage européen, une présentation des différents fonds et programmes européens, des conseils méthodologiques pour le montage de projets, l'analyse de la place de l'ESS dans 7 Programmes Opérationnels Régionaux et enfin 10 propositions et perspectives pour une Europe plus solidaire.

Le sommet européen pour l'ESS, qui s'est tenu à Mannheim les 26 et 27 mai 2021, constitue également un moment important. Ses quelques 3000 participants et 80 ateliers programmés témoignent d'un vrai changement d'échelle, et d'une montée en puissance de la thématique ESS à l'échelon européen. Le RTES était au rendez-vous, notamment en co-organisant un atelier avec le Comité européen des Régions, la DG Emploi de la Commission européenne et le réseau européen Euclid : "*Supporting social economy and social enterprises : Can local and regional authorities make a difference ?*". L'occasion pour Jeanne Barseghian, Maire de Strasbourg et administratrice du RTES de présenter sa conviction que l'ESS est une réponse aux enjeux écologiques et sociaux, Au même moment Christiane Bouchart présentait la politique d'ESS menée à Lille depuis une vingtaine d'années, ainsi que le rôle du RTES dans une session organisée par le Global Social Economy Forum et l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD).

À l'issue de ce sommet, un nouveau rendez-vous important est pris : la tenue d'une conférence de l'ESS les 17 et 18 février 2022 à Strasbourg, à l'occasion de la présidence française à venir du Conseil de l'UE. L'histoire continue.

« Au RTES, on essaie d'être "pratico-pratique" dans nos actions à l'échelon européen. On est présents sur les manifestations, on discute avec les réseaux… ça alimente la co-construction et parfois, ça peut même pousser l'État à "se bouger" ! »

Sandra Guilmin

« À l'évidence, la reconnaissance de l'ESS dans les territoires passe aussi par l'Europe. D'abord, les cadres économiques sont souvent européens, et de nombreux financements sur les fonds européens sont possibles. C'est très important que l'ESS ait accès à ces fonds. »

Patricia Andriot

fig. 29

FAIRE RAYONNER À L'INTERNATIONAL

fig. 30 —
8ème rencontre nationale du RTES « Coopération & solidarité internationales »

« Aujourd'hui, beaucoup d'organisations internationales ont compris que l'ESS joue un rôle et qu'il y a une spécificité et une contribution de sa part. Ce n'est pas une partie marginalisée de l'économie. Bien au contraire : l'ESS doit devenir un courant dominant de l'économie. C'est pourquoi ces organisations internationales y accordent de l'importance. Dans cette période de crise pandémique, c'est aussi un levier permettant d'aller vers une économie plus juste et intégrante. »

Laurence Kwark

SE rassembler entre territoires pour partager et capitaliser des expériences, se nourrir des autres, co-construire et faire avancer la cause de l'ESS ensemble… Beaucoup de valeurs fondatrices du RTES ne s'inscrivent dans aucune frontière. Naturellement, l'action du réseau s'est aussi élargie à l'international et a trouvé de plus en plus d'écho et d'allié·es dans de nombreux pays du monde. Ce déploiement est travaillé avec deux principaux objectifs : faire reconnaître l'approche territoriale de l'ESS, en co-organisant des rencontres internationales ou en intervenant dans d'autres pays. Et aller voir ce qui se fait ailleurs pour mieux convaincre sur son propre territoire !

S'APPUYER SUR LES TERRITOIRES

Première porte d'entrée : encore et toujours les territoires. Avec la loi sur la coopération décentralisée de 1992, l'État français a permis aux collectivités locales de s'engager dans des relations de coopération avec des collectivités étrangères. De nombreux adhérent·es ont ainsi tissé des liens avec des acteurs et réseaux étrangers autour de projets thématiques. Dès 2006, la 4ème Journée d'Échanges du RTES porte sur la valorisation de ces coopérations et sur la place que pourrait (et devrait) prendre l'économie sociale et solidaire.

fig. 30

Les projets inter-territoriaux autour de l'ESS se multiplient et se renforcent. Réhabilitation multimédia des places traditionnelles au Bénin, labellisation d'une filière de thé au Vietnam, structuration d'une offre d'accompagnement des projets sociaux et solidaires au Burkina Faso... Le réseau accompagne, insuffle, capitalise. Et s'appuie sur ces expériences pour tisser des liens à plus grande échelle. Il signe ainsi une convention avec le réseau des élu·es du Maroc et en 2017, lors du Forum de Niort, un accord de partenariat avec l'association de collectivités territoriales pour l'ESS de Corée du Sud.

En 2019, sa 8ème Rencontre nationale est placée sous le fil conducteur de la coopération et de la solidarité internationales. Organisée en partenariat avec l'AIMF (Association Internationale des Maires francophones), Cités Unies France, le GSEF (*Global social economy forum*), la CIRRMA (Conférence interrégionale des réseaux régionaux multi-acteurs), le FMDV (Fonds mondial pour le développement des villes), Solidarité Laïque, le Réseau des Maires camerounais pour l'ESS, les amis du printemps arabe et de la Tunisie, elle offre une belle tribune à de nombreux élu·es et acteur·rices français et étrangers sur la place de l'ESS dans les politiques de coopérations.

La même année, le réseau publie son nouveau guide RepèrESS sur la coopération et la solidarité internationales. Fiches retours d'expériences, leviers, repères, répertoire des structures ressources et d'accompagnement... Ce guide se veut une aide concrète pour les collectivités qui veulent monter ou développer des projets d'ESS en coopération internationale.

ÊTRE PRÉSENT SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

DEUXIÈME porte d'entrée : le plaidoyer et la capacité du réseau et de ses administrateur·trices à intervenir sur la scène internationale.

En 2007, le RTES s'engage ainsi dans le Comité de pilotage pour la préparation des Rencontres Intercontinentales de l'ESS. Il y retrouve d'importants partenaires européens : l'Institut Européen de l'Economie solidaire (INEES) et le Réseau des Villes Européennes (REVES). Les trois partenaires s'associent au Réseau International de promotion de l'Économie Sociale et Solidaire (RIPESS) pour organiser à Lille, les 18 et 19 octobre, des « Journées internationales de l'Économie Solidaire ». C'est un succès : 150 personnes sont au rendez-vous pour réfléchir ensemble sur le thème « L'Economie solidaire, un enjeu d'avenir pour les politiques publiques ». On y croise des élu·es, mais aussi des technicien·nes de collectivités et des entrepreneurs de l'ESS. Toutes les parties prenantes du développement territorial sont représentées ! La même année, le RTES participe au séminaire « Territoires socialement responsables et intégrés » organisé par l'Université de Bilbao. Le réseau intervient aussi sur l'implication des élu·es et des collectivités dans le champ de l'ESS à l'occasion d'un colloque en Mauricie (Québec), ainsi qu'au Brésil en 2015 et 2016

En 2019, le RTES propose un atelier «Quelle place de l'économie sociale et solidaire dans le sommet Afrique-France 2020 ?» à l'occasion des rencontres annuelles de Cités Unies France. Henri Arevalo, administrateur, et Rose-Marie Saint Germès Akar, également administratrice de Cités Unies France y interviennent.

Le réseau produit également plusieurs contributions pour la revue Raisonances, la revue de l'Association Internationale des Maires Francophones, et notamment dans le numéro 15, un article «ESS : Un levier pour des territoires résilients, innovants et coopératifs ». Mahel Coppey, vice-présidente de Nantes Métropole y témoigne de « l'engagement de la métropole nantaise pour soutenir cette économie plurielle ».

En 2021, l'OCDE lance un appel à manifestation d'intérêt pour la constitution de partenariats pour la formation par les pairs sur la thématique «Promouvoir les écosystèmes de l'économie sociale et solidaire», financé par l'Union européenne. Dans ce cadre, le RTES participe à un consortium de 26 structures internationales de l'ESS sur les cadres réglementaires et juridiques de l'ESS. Celui-ci est copiloté par le réseau espagnol CEPES et le réseau européen REVES.

Une vraie dynamique internationale est enclenchée. Si à l'origine, il s'agissait surtout pour le RTES d'aller évoquer à l'international le rôle des collectivités locales en matière de soutien à l'ESS, la nature des sollicitations va peu à peu évoluer. Le RTES étant l'un des rares réseaux nationaux locales au monde, l'expérience intéresse et inspire de nombreux pays.

« Au sein du* Global Social Economy Forum*, nous encourageons beaucoup le partenariat horizontal entre collectivités et entreprises. L'expérience RTES est très inspirante et nous essayons de la transférer dans des pays qui en ont besoin. On apprend beaucoup de leurs efforts de synthétisation, avec les fiches techniques ou les kits MunicipalESS par exemple. C'est très intéressant. Les villes ne disposent pas de cet éventail très large et différencié au sein de leur organisation. La diversité du RTES est une richesse très très grande. »

Laurence Kwark

« Le RTES a été très inspirant dans la construction du réseau REMCESS, le réseau des maires camerounais. En 2018, 2 ans après sa naissance, il comptait déjà 291 maires sur les 360 au Cameroun ! En complément, nous mettons en place des réseaux sur le terrain : les RELESS, réseaux locaux d'économie sociale et solidaire et les REDESS, à échelle départementale. En 2019, le premier décret de la loi ESS concernait le RELESS : c'était une super nouvelle. Je suis en relation permanente avec le RTES. L'équipe nous appelle régulièrement pour intervenir ou partager des retours d'expériences. »

Pauline Eyebe Effa

20 ANS D'INTERVENTIONS À L'INTERNATIONAL

OCTOBRE 2008

Co-organisation avec Reves et le Ripess des Journées internationales de l'économie solidaire (Lille)

AVRIL 2009

14èmes Rencontres Intercontinentales de l'Économie Sociale et Solidaire. À cette occasion, le RTES co-organise un atelier sur la co-construction des politiques publiques. Celui-ci est animé par Jean-Philippe Magnen, membre du bureau du RTES.

MAI 2011

Forum de l'économie sociale et des villes à Montréal

NOVEMBRE 2011

Lancement du 1er plan luxembourgeois de l'ESS

MAI 2016

Dounia Besson représente le RTES lors du Forum franco-brésilien des systèmes alimentaires territorialisés

SEPTEMBRE 2016

Le RTES est partenaire du Forum Mondial de l'Économie Sociale de Montréal, et relaie largement l'appel à communication. Un effort qui permet une mobilisation importante des collectivités françaises : six élus français interviennent lors du Forum. Dans cette lignée, le RTES relaye également l'appel à projets du fonds franco-québécois de coopération décentralisée.

2017

Henri Arévalo participe à la 1ère rencontre du réseau des Maires du Cameroun pour l'ESS. À Séoul, en Corée du Sud, Pascal Duforestel représente le RTES lors de l'Académie Internationale de l'ESS et à l'Asia Policy Dialogue.

AVRIL 2018

7ème forum européen de l'entrepreneuriat social à Sofia en Bulgarie. Patricia Andriot participe à une table-ronde sur le rôle des territoires.

JUIN 2018

5ème conférence de la "Good Economy" à Zagreb, en Croatie. Dounia Besson intervient lors d'une réunion à l'Ambassade de France avec l'Ambassade de France, l'Union des villes croates et le réseau ZMAG. Une douzaine de villes croates sont présentes, plusieurs sujets de coopération sont identifiés et un réseau des villes et acteurs croates de l'ESS est en constitution.

MARS 2019

Au Cap Vert, Christiane Bouchart participe au séminaire de sensibilisation «plaidoyer» des députés, des élus locaux et des cadres de l'Administration Publique sur le rôle des autorités nationales et locales dans la promotion des politiques publiques de l'ESS.

OCTOBRE 2018

Une délégation du RTES participe au Forum Mondial de l'Economie Sociale (GSEF) à Bilbao. Le réseau propose deux interventions, lors d'une plénière et dans un atelier.

AVRIL 2019

Pascal Duforestel représente le RTES au 2ème dialogue politique Afrique sur l'économie sociale et solidaire du GSEF à Bamako.

MAI 2019

Pascal Duforestel et Emmanuelle Rousset participent à la session de renforcement des capacités du GSEF au Sénégal.

NOVEMBRE 2019

À Dakar, Dounia Besson participe à la rencontre de création du Réseau sénégalais des Acteurs et des Collectivités Territoriales de l'ESS (RACTES).

JUIN 2020

Le réseau participe au Forum Social Mondial des Économies Transformatrices qui s'est tenu sous forme virtuelle.

SEPTEMBRE 2020

Assemblée Générale du RIPESS

OCTOBRE 2020

Représenté par Emmanuelle Rousset, le RTES participe au Forum Mondial Virtuel de GSEF, sur une thématique d'actualité : « Redoubler de solidarité face à l'adversité - le pouvoir de la communauté et de l'ESS au service de la transformation ». Pascal Duforestel et Patricia Andriot interviennent lors de sessions de renforcement des capacités.

OCTOBRE 2021

La ville de Bordeaux devient présidente du Global Social Economy Forum (GSEF), dont le RTES est membre, pour la période 2021/2023. Elle accueillera le forum mondial de l'ESS en 2025.

05 —

Les histoires du RTES et de l'ESS sont naturellement intimement liées. Voici une mise en perspectives de quelques dates clés et moments forts d'une chronologie entremêlée !

RTES ET ESS : MOMENTS CROISÉS !

LES DATES CLÉS

LE RTES

30 NOVEMBRE 2001, *AG constitutive et création du RTES*

RENCONTRE GIRONDE

2006, *Rencontres avec l'ARF à Marseille*

L'ESS

2001, *Création du statut des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC). Création du Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale (CEGES)*

2004, *Création du Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CNCRES)*

2006, *Création du Conseil Supérieur de l'Économie Sociale*

LES MINISTRES

2000 — 2002, *Guy Hascoët est nommé Secrétariat d'État chargé de l'économie solidaire, sous l'égide du Ministre de l'Emploi et de la Solidarité*

2010, *Implication du RTES dans la démarche du Labo de l'ESS et lancement des États Généraux de l'ESS*

2012, *Première rencontre nationale des collectivités locales autour de l'ESS. Le RTES fête ses 10 ans et son 100ème adhérent à l'académie Fratellini*

2010, *Lancement des États Généraux de l'ESS*

2011, *Création du RIPESS Europe à Barcelone*

2012 — 2014, *Benoît Hamon est nommé Ministre délégué chargé de l'économie sociale et solidaire, sous l'égide du ministère de l'Économie, des Finances et du Commerce extérieur.*

2016, *Sortie des RepèrESS « Le rôle des collectivités dans les dynamiques de PTCE ». Séminaire national « PTCE » à Ramonville*

2018, *Journée « Europe & ESS » à Lille*

2019, *Séminaire de lancement du projet TRESSONS à Nancy. Co-organisation de l'atelier « L'ESS au service du développement des territoires » au Congrès de l'AMF*

2018, *élection de Jérôme Saddier à la tête d'ESS France*

2015 — 2017, *Martine Pinville est nommée Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, sous l'égide du Ministre de l'Économie et des Finances*

2007, *Journées internationales de l'ESS à Lille*
Publication de l'ouvrage « Les politiques publiques d'économie solidaire, un enjeu d'avenir pour les initiatives locales » avec le CRIDA

2008, *Création de l'Observatoire National de l'Économie Sociale et Solidaire porté par le CNCRES.*

2009, *50ème adhérent*

2013, *Remise de la déclaration commune des réseaux de collectivités locales à Benoît Hamon. Participation à la construction de la loi ESS. Rencontres inter-régionales autour de l'ESS organisées simultanément dans 4 territoires*

2014, *Le projet de Loi sur l'ESS est adopté à l'Assemblée nationale.*

2015, *Première rencontre « Politique de la ville & ESS » à Saint-Denis. Reconnaissance institutionnelle : participation aux débats au Sénat, au CESE…*

2015, *2ème édition du Salon de l'ESS de Niort (devenu Forum de l'ESS, 6ème édition en 2021)*

2014, *Valérie Fourneyron est nommée Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, sous l'égide du Ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique*

2014 — 2015, *Carole Delga est nommée Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, sous l'égide du Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique*

2020 — 2021, *Publication des kits MunicipalESS, DépartementalESS et RégionalESS. 150ème adhérent*

« Au début, l'ESS a malheureusement eu une présence très intermittente. C'est aujourd'hui culturellement une thématique qui s'est quasi installée, sous différentes formes : l'entrepreneuriat social, les tiers-lieux, les nouvelles économies… Et on n'imagine presque plus actuellement un gouvernement sans une personne qui soit en charge de ça. »

Guy Hascoët

2020 *Olivia Grégoire est nommée secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, sous l'égide du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance*

06 —

En guise de conclusion, une ouverture plutôt. Ils ont aussi 20 ans en 2020 et le RTES a souhaité leur laisser la parole pour qu'ils expriment leur vision de l'ESS.

Avec le regard d'un grand témoin de l'histoire de l'économie sociale et solidaire : Claude Alphandéry.

ET DEMAIN ?

ET DEMAIN ?

EVA GAUDIN, *SAINT BRIEUC* À 16 ans, j'ai découvert les CJS (Coopérative Jeunesse de Services). Avec d'autres jeunes, nous avons créé et géré des projets collectifs. C'était mon premier job d'été : coopérante. Cette expérience a eu un gros impact sur moi, elle a influencé mon choix d'étude, je me suis dit que moi aussi, je voulais entreprendre.

Je me suis donc focalisée sur le commerce en porte d'entrée, en suivant un DUT techniques de commercialisation à Saint Brieuc. J'ai fait des stages, j'ai participé au concours Pépite France, qui encourage l'entrepreneuriat chez les jeunes. J'ai intégré une école de commerce. Et au printemps dernier, je suis tombée sur une annonce d'animateur CJS à Saint Brieuc. Et j'ai été embauchée pour l'été. J'ai suivi des formations pour connaître l'ESS et pouvoir l'expliquer aux jeunes. C'était une super expérience et un super été. Je suis maintenant au bureau de l'association des parrains jeunesse, qui fait partie des partenaires des CJS.

J'ai ensuite fait un stage dans le pôle Rich'ESS de Saint Brieuc. Le directeur m'a proposé de porter un projet d'innovation sociale : accompagner un collectif de parents d'adultes autistes dans l'habitat inclusif. C'était un gros challenge, une aventure riche humainement. Pour tout dire : j'ai eu du mal à partir ! J'ai eu l'impression d'avoir pu impacter positivement le territoire et les gens. Et j'ai ensuite fait un autre stage dans une entreprise engagée dans l'environnement et l'alimentation.

Quelle est ta vision de l'ESS ? Et demain ?

E.G. Pour moi, l'ESS, c'est l'avenir. C'est répondre à des besoins locaux et impacter positivement le territoire. Quand je pense ESS, je pense local !

Après, venant d'une école de commerce, avec un parcours atypique, je trouve qu'il manque de liens entre ESS et économie classique. L'ESS aurait à gagner à s'inspirer du commerce classique pour se développer à plus grande échelle et pour essaimer.

J'ai rencontré plusieurs personnes qui m'ont parlé d'économie plurielle. Pour demain, je vois une économie qui se développe en s'inspirant de l'économie classique tout en gardant les valeurs et principes qui l'animent. Mais j'ai l'impression que c'est un peu tabou d'évoquer ça dans l'ESS. Parce qu'il faut que l'ESS fasse du chiffre d'affaires pour qu'il soit redistribué !

Et toi, où te vois- tu dans 20 ans ?

E.G. Je ne sais pas où je vais exactement mais je sais ce que je veux : entreprendre dans des projets porteurs de sens.

DIMITRI HUSSON, *BORDEAUX* J'ai découvert l'ESS pendant un stage au sein de l'association e-graine. Dans mon IUT Gestion des Entreprises et des Administrations, j'ai eu pas mal de cours sur la communication associative. C'est un secteur qui m'intéresse vraiment, j'ai très vite eu envie de comprendre comment il fonctionne. J'ai réalisé des projets tutorés sur la communication des associations, j'ai réalisé des actions de communication pour la SPA.

Quelle est ta vision de l'ESS aujourd'hui ? Et demain ?

D.H. L'ESS pour moi, c'est la mise en adéquation entre deux mondes qu'on a l'habitude d'opposer : l'économie et le social. Ça devrait devenir de plus en plus important dans le futur. Pour permettre d'avoir une vision plus optimiste de l'avenir !

Car c'est compliqué d'être confiant sur la suite, nous recevons plus de nouvelles négatives que positives. J'espère que les gens seront plus conscientisés, qu'ils participeront à leur échelle, petite ou grande, la construction de l'avenir.

Chez e-graine, la valeur principale est l'optimisme. Ça fait du bien dans un monde où la majorité reste pessimiste face à l'avenir. En fait, je me définis comme un optimiste réaliste.

Et toi, où te vois- tu dans 20 ans ?

D.H. Demain, je me vois dans la gestion de projets humanitaires ou solidaires. Et dans la production audiovisuelle. J'aimerais allier culture et associatif, pour collaborer avec différents acteurs.

Quelle est ta vision de l'ESS aujourd'hui ? Et demain ?

NOLWEN PETITJEAN, *LILLE* Nous arrivons à saturation d'un modèle économique basé sur la financiarisation du monde. Et la Covid a encore plus montré que ce système est en péril. On s'est rendu compte que la santé, les liens, l'humain, étaient primordiaux. Même si c'est l'accroissement des richesses qui reste encore dans les têtes… Je reste optimiste. Le monde du social est toujours mal représenté par le politique. Mais l'ESS est en développement non ?

Après, il est difficile de projeter une vision du monde dans 20 ans. J'écoutais l'interview d'une philosophe qui disait que lorsque l'on raisonne à l'échelle du monde pour agir, ça nous paralyse. C'est bien de raisonner à cette échelle, mais il faut d'abord agir et aider concrètement notre voisin.

Alors oui je reste optimiste. Mais quand je regarde notre modèle politique, quand j'entends les montants des fraudes fiscales, quand je creuse notre modèle économique, quand je constate l'urgence climatique, je deviens pessimiste. Et puis, je vois des structures indépendantes se créer, se développer, prendre de l'ampleur, je vois des monnaies locales complémentaires s'implanter, des initiatives au service des autres essaimer… Je redeviens optimiste. Même si je me dis que si on voit fleurir plein d'écosystèmes alternatifs dans notre système, c'est que notre système n'est vraiment pas adapté !

PIA REDOUTEY, *HAUTE-SAÔNE* Mes parents habitent en milieu rural. Après un bac ES, je me suis orientée vers des études à Sciences Po et j'entre en deuxième année à Mulhouse. Cet aspect rural a toujours été très important pour moi. Ma mère était permanente nationale au MRJC. Au collège, j'ai fait des camps avec eux, j'ai travaillé sur un projet de collecte de fonds pour SOS Méditerranée... Et j'ai continué. Je suis aujourd'hui présidente de la section Haute-Saône du MRJC.

Quelle est ta vision de l'ESS aujourd'hui ? Et demain ?

P.R. J'ai une vision très vague de l'ESS. Dans les études, on n'en a pas trop parlé. C'est sur le terrain que je la découvre. Dans le cadre du MRJC par exemple, notre députée est venue voir l'un de nos projets, la Fabrique (un tiers lieu réalisé par et pour les jeunes). Elle nous a parlé de son rôle au sein de la commission ESS dont elle fait partie. Pour moi, l'ESS c'est travailler sur une économie la plus juste possible, préserver l'humain, trouver du sens à ce qu'on fait collectivement.
L'économie aujourd'hui prend trop de place dans nos vies. Alors que nous sommes en pleine crise sanitaire, l'enjeu reste de savoir comment se porte l'économie et si la croissance va perdurer. Alors qu'il faudrait qu'on s'approche de la décroissance, pour espérer un monde viable dans quelques années.
A échelle individuelle, il y a des prises de conscience et des prises de responsabilité. Mais à échelle nationale, je ne trouve pas que nos dirigeants s'emparent de ces enjeux. Et si les choses bougent, ce sont des choses minimes, avec un impact ridicule. Des manifestations, des mouvements citoyens se tiennent partout dans le monde, mais j'ai l'impression qu'en politique, rien ne bouge.
Cela fait tellement longtemps qu'on tire la sonnette d'alarme... La seule solution en tant que citoyen, c'est de faire bouger les choses à notre échelle. Et si on additionne toutes ces actions individuelles, on pourra peut-être espérer. Mais cela reste une espérance...

Et toi, où te vois- tu dans 20 ans ?

P.R. Je me vois avec un jardin et des animaux. Je me vois entourée. Je me vois dans un éco-lieu avec plein de gens qui partagent la même dynamique. J'aimerais aussi porter des responsabilités politiques, au sein de la municipalité ou autre. J'aimerais mener des projets collectifs qui ont du sens pour moi. En fait, j'imagine que je continuerais à défendre ce qui me parait juste.

ET DEMAIN ?

« Dans les années 80, l'économie s'est engagée dans une course éperdue, sans frein, vers le profit et la mondialisation. Elle en a oublié qu'il s'agissait avant tout de femmes, d'hommes, de territoires, de ressources et de leurs limites.

Pour construire demain, et comme le fait le RTES, nous devrons encore plus tenir compte de la question des territoires. L'ESS est intimement liée à la manière dont on voit ces territoires. Quelles sont les richesses et besoins disponibles et indisponibles ? Quels projets s'attachent à les développer ? Comment faire en sorte que les citoyens participent à ces projets ? Cette question est devenue centrale : que devient un territoire aujourd'hui dans un monde qui s'est "rétréci" ?

Il faudra également métamorphoser la production, les échanges, la consommation, notre façon de vivre. Le développement prend une autre perspective, il n'est plus simplement quantitatif et basé sur le PIB. C'est un autre visage de la richesse, des services publics, du bon usage des biens communs. C'est toute une série de valeurs qui ne se traduit pas par de la monnaie. C'est une autre manière de comptabiliser la richesse. Quand, par exemple, le progrès dans le domaine de la santé doit être évalué, la confiance et la coopération entre les acteurs·rices sont plus difficiles.

Il est vrai aussi que l'avenir me semble compliqué. Nous devrons aller à contre-courant de l'économie mondiale et financiarisée. Une culture mainstream médiatique, économique et politique s'est installée. Et avec elle, toute une idéologie du progrès. L'objectif est encore et toujours d'être plus riche que les autres. Une idéologie bien loin de celle que nous défendons dans l'ESS ? une économie qui ne fait pas exploser les inégalités.

Je ne pense pas qu'on pourra y parvenir globalement et tout de suite. Cependant, il y a de nombreux points de progrès que l'on ne voit pas ou plus, et sur lesquels il est important que l'on s'attarde. De plus, les choses arrivent et se développent d'une façon qui n'est pas forcément attendue. Le mouvement d'innovation, de "progrès" n'est pas linéaire et des actions, des femmes, des hommes, des conséquences permettent ces sauts inattendus. Il faut constamment se tenir prêt à ce que quelque chose auquel on ne s'attend pas germe. Il faut être attentif pour les voir et les faire pousser. »

Claude Alphandéry

fig. 11

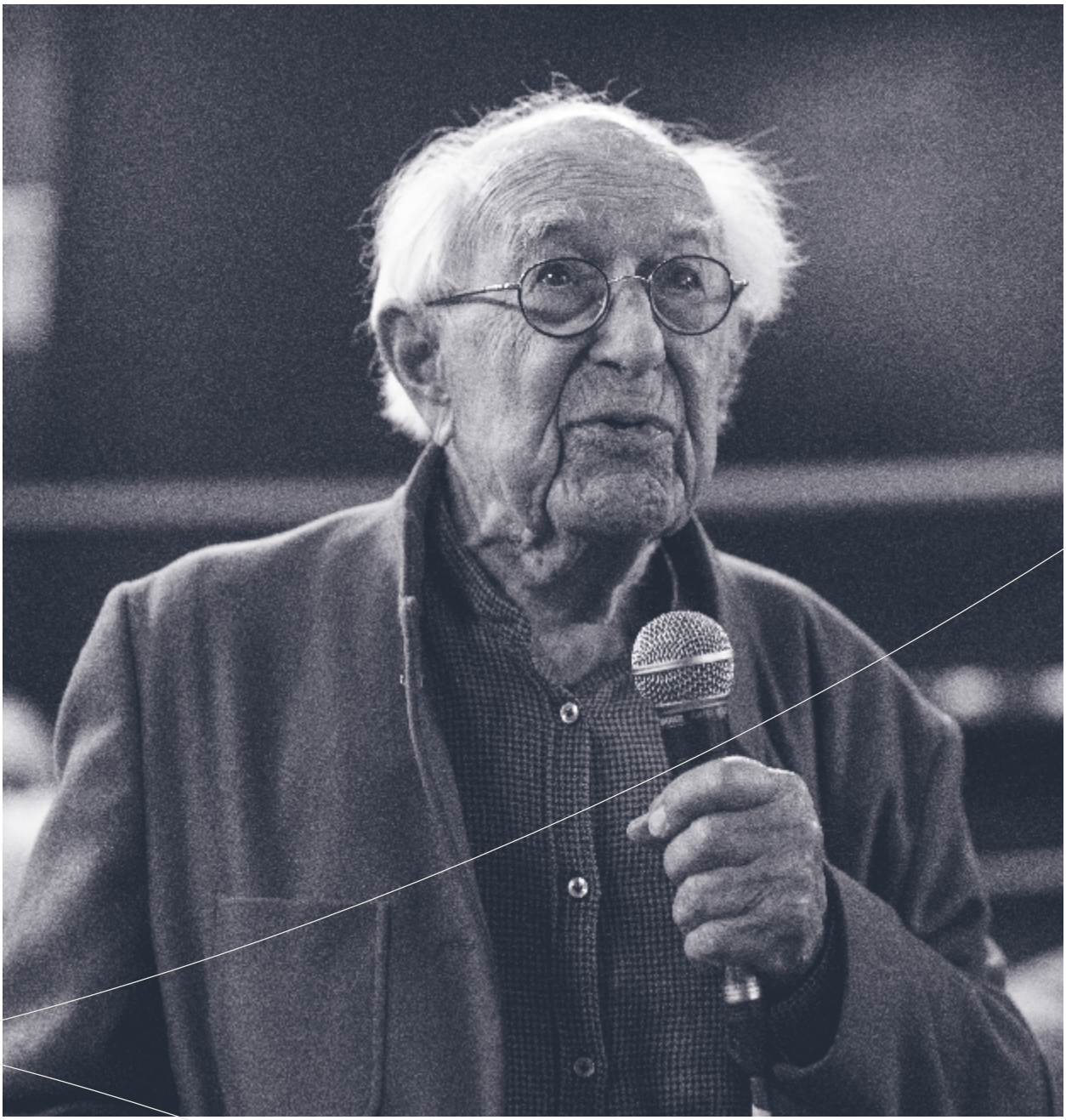

Un grand merci à celles et ceux qui ont témoigné de cette aventure collective pour cet ouvrage !
(dans l'ordre d'apparition dans l'ouvrage)

MAHEL COPPEY - *vice-présidente, déléguée à l'économie sociale et solidaire et à l'économie circulaire, Nantes Métropole, depuis 2014*

PHILIPPE BERTRAND - *journaliste, producteur et animateur de l'émission Carnets de campagne sur France Inter depuis 2006*

HENRI AREVALO - *vice-président, délégué à l'économie solidaire, jeunesse et culture, coopération décentralisée, communauté d'agglomération du Sicoval, membre fondateur, 2001 à 2020*

CHRISTIANE BOUCHART - *conseillère municipale en charge de l'ESS et au Commerce équitable, ville de Lille, 2003 à 2020, et vice-présidente chargée du Développement durable, Métropole de Lille, 2008 à 2014*

RÉMY POIGNANT - *ancien responsable développement durable et ESS à la mairie de Saint-Jean de Braye, co-directeur de la CRESS Nouvelle-Aquitaine depuis 2019*

PATRICK VASSALLO - *conseiller délégué au développement local, ville de Saint-Denis et communauté d'agglomération de Plaine Commune, 2018 à 2020*

MARIE MEUNIER-POLGE - *conseillère déléguée à l'ESS, conseil régional d'Occitanie, 2016 à 2021*

EMMANUELLE ROUSSET - *vice-présidente en charge de l'ESS et de la politique de la ville, conseil départemental Ille-et-Vilaine, depuis 2015*

DANIÈLE CORNET - *vice-présidente emploi, insertion, économie sociale et solidaire de Plaine Centrale Val de Marne (Grand Paris Sud Est Avenir), conseillère municipale de Créteil, 2014 à 2020*

EMELINE BAUME - *vice-présidente économie, emploi, commerce, numérique et achat public, métropole de Lyon, depuis 2020*

JEAN-YVES LE TURDU - *conseiller régional, délégué à l'économie solidaire, conseil régional de Poitou-Charentes, 2009 à 2015*

VALÉRIE TÊTU - *chargée de mission ESS à la Direction de l'Emploi et des Solidarités du Pays de Grasse*

CATHERINE ZUBER - *conseillère déléguée à l'ESS, conseil régional du Grand Est, 2016 à 2021*

SANDRA GUILMIN - *chargée de mission ESS à l'Eurométropole de Strasbourg depuis 2010*

DENIS HAMEAU - *vice-président à l'ESS, conseil régional Bourgogne Franche-Comté, 2016 à 2021*

PASCAL DUFORESTEL - *conseiller régional délégué à l'ESS, conseil régional Nouvelle-Aquitaine, 2016 à 2021*

TIMOTHÉE DUVERGER - *conseiller technique au Cabinet du Maire de Bordeaux, directeur de ChairESS et Maître de conférences associé à Sciences Po Bordeaux*

FLORENTIN LETISSIER - *adjoint en charge de l'ESS, de l'économie circulaire et de la contribution à la stratégie zéro déchet, ville de Paris, depuis 2020*

MARIE-PIERRE LIMOGE - *vice-présidente économie collaborative, conseil départemental des Hauts-de-Seine, depuis 2016*

CLAUDE ALPHANDÉRY - *fondateur du Labo de l'ESS, président honoraire du Conseil national de l'insertion par l'activité économique*

PATRICIA ANDRIOT - *conseillère communautaire d'Auberive Vingeanne Montsaugeonnais, vice-présidente en charge de l'ESS, conseil régional Champagne-Ardenne de 2009 à 2015*

DANIÈLE DEMOUSTIER - *économiste l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Grenoble*

ODILE KIRCHNER - *déléguée interministérielle à l'économie sociale et solidaire à la Direction générale du Trésor, ministères économiques et financiers, 2015 à 2017*

ANNIE BERGER - *conseillère municipale déléguée à l'ESS de la ville de Caen de 2008 à 2014*

GUY HASCOËT - *député du Nord, 1997 à 2000, secrétaire d'État à l'économie solidaire, 2000 à 2002*

HUGUES SIBILLE - *président du Labo de l'ESS depuis 2015*

JACQUES DUGHERA - *chargé de développement du RTES de 2013 à 2017*

JEAN-PHILIPPE MAGNEN - *conseiller communautaire délégué à l'ESS, communauté urbaine de Nantes*

CÉDRIC SZABO - *directeur de l'Association des Maires Ruraux de France depuis 2011*

CÉCILE LECLAIR - *directrice générale de l'Avise depuis 2013*

LAURENT FRAISSE - *socio-économiste, membre associé au Laboratoire Interdisciplinaire de Sociologie Économique (LISE)*

JEANNE BARSEGHIAN - *élue déléguée à l'économie sociale et solidaire à Strasbourg Eurométropole de 2014 à 2020, maire de Strasbourg depuis 2020*

PIERRE ROTH - *vice-président au soutien à l'émergence et accompagnement des acteurs de l'ESS, Eurométropole de Strasbourg depuis 2020*

PHILIPPE FRÉMEAUX - *PDG de la coopérative Alternatives économiques (décédé) 1999 à 2012*

PAULINE EYEBE EFFA - *directrice générale de Partenariat France-Afrique pour le Co-développement (PFAC)*

MARIE-THÉRÈSE GANSOINAT-RAVAINE - *conseillère régionale déléguée à l'économie sociale, conseil régional de Lorraine, 2014 à 2015*

DENIS STOKKINK - *président de Pour la solidarité depuis 2002*

CYRIL KRETZSCHMAR - *conseiller régional, délégué nouvelle économie, nouveaux emplois, artisanat, ESS, conseil régional Rhône Alpes, 2010 à 2015*

MARC GODEFROY - *conseiller à l'ESS, Métropole Européenne de Lille, 2014 à 2020*

BENOÎT HAMON - *ministre délégué à l'économie sociale et solidaire de 2012 à 2014, directeur général de SINGA Global*

ROSE-MARIE SAINT-GERMÈS AKAR - *conseillère déléguée à l'ESS et à la coopération décentralisée, communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, 2014 à 2020*

JÉRÔME SADDIER - *président du Crédit Coopératif, depuis 2020, président d'ESS France depuis 2019 et de l'Avise depuis 2016*

PATRICK KLEIN - *Chef de secteur économie sociale et entrepreneuriat social à la Commission européenne depuis 2015*

LAURENCE KWARK - *secrétaire générale du Forum mondial de l'économie sociale (GESF) depuis 2016*

ET DEMAIN ?

ÉQUIPE DU RTES

Ils·elles animent, accompagnent, conseillent, communiquent, fluidifient, facilitent, mettent en lien... Voici ceux qui sont ou ont été l'opérationnel du RTES : son équipe technique.

BÉRÉNICE DONDEYNE
chargée de mission de 2007 à 2011

ANNE-LAURE FEDERICI
déléguée générale du RTES depuis 2009

CHARLOTTE MILLEREAUX
chargée de mission de 2010 à 2014

CÉLINE PARAT
chargée de communication de 2013 à 2016

JACQUES DUGHERA
mis à disposition par la Caisse des Dépôts et Consignations de 2013 à 2016

PIERRE-ALAIN SIMON
chargé d'animation depuis 2014

MARTIN BESNIER
chargé de communication de 2016 à 2021

CHLOÉ SÉCHER
chargée de mission depuis 2017

EMELINE WILBERT
chargée de communication depuis septembre 2021

RÉDACTION :
Céline Parat → Bien fait pour ta Com'

DESIGN GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :
Jean Robert et Oriane Molero → Bien fait pour ta Com'

CRÉDITS PHOTOS :
Estelle Offroy

IMPRESSION :
Tanghe Printing

PAPIER :
Amber graphic

TYPOGRAPHIES :
Cako → Violaine et Jérémy
Maison Neue → Timo Gaessner

« Cela fait 20 ans que le RTES existe, qu'il fait du lien entre les collectivités, les acteurs·rices de l'ESS, qu'il met en lumière les problématiques qu'ils·elles rencontrent et y apporte des pistes de solutions concrètes, qu'il capitalise sur l'expérience vécue par les uns et les autres pour créer des ressources utiles à tous, qu'il fait du plaidoyer auprès des instances nationales et européennes pour valoriser les actions et porter haut la voix de l'ESS. Tout ce travail paie, le RTES y contribue et continuera à le faire car il n'y aura pas de transformation à la hauteur du défi écologique et solidaire sans que l'ESS ne soit une inspiration majeure et une nouvelle norme dans les territoires. ».

Mahel Coppey